

Recueil de références ARC

Matériel d'étude

Module contenant un sujet fondamental 6

Mobilisation communautaire



Contents

Introduction	8
Définitions de termes	9
Section 1 Concepts: la communauté et les droits de l'enfant	10
Points-clés d'apprentissage	10
Caractéristiques des communautés	10
Les communautés et les droits de l'enfant	11
Les communautés dans le contexte de l'aide humanitaire	13
Impact des situations d'urgence sur les communautés	13
La résilience communautaire	14
Matériel de formation pour cette section	14
Section 2 Caractéristiques des approches communautaires	16
Points-clés d'apprentissage	16
Approches communautaires	16
Approches communautaires de la protection des enfants	17
Les approches basées sur les droits humains	18
Les principes des approches basées sur les droits et les communautés	19
Implication des enfants dans des approches communautaires	20
Matériel de formation pour cette section	22
Section 3 Méthodologies des approches communautaires	23
Points-clés d'apprentissage	23
Analyse de situation et établissement de relations avec la communauté ³	24
Examen des informations existantes	24
Analyse des parties prenantes	25
Évaluation initiale participative	26
Planification participative	29
Mobilisation communautaire ⁴	29
Cartographie communautaire des entités administratives	30
Modalités de représentation au sein de la communauté	31
Réponses et solutions communautaires aux problèmes de protection ⁵	32
Renforcement de la capacité communautaire	33
Planification d'action communautaire	35
Suivi et évaluation finale par la communauté	35
Liens entre les approches communautaires et la programmation plus large basée sur les droits	40



Quelques difficultés rencontrées dans la mobilisation communautaire	41
Rétablissement de l'équilibre du pouvoir	41
Autres difficultés qui s'opposent à l'efficacité de la mobilisation communautaire	42
Considérations d'ordre pratique sur les méthodes de travail ⁶	42
Gestions des attentes, du temps et des ressources	43
Compétences	43
Attitudes	44
Bénévolat	45
Matériel de formation pour cette section	45
Section 4 Approches communautaires avec des groupes et des environnements spécifiques	46
Approches communautaires avec les enfants	46
Points-clés d'apprentissage	46
Travailler avec les enfants	47
Prendre connaissance des actions, de la capacité et des ressources existantes et les renforcer	47
Renforcer ou développer les capacités des enfants	48
Dans quelles activités devriez-vous impliquer les enfants et les jeunes ?	48
Mobiliser les jeunes et les adolescents	49
Impliquer des adolescents dans des activités communes avec de plus jeunes enfants	50
Les adolescents autonomes	50
Approches d'enfant à enfant ou éducation par les pairs	50
Approches communautaires avec les femmes	52
Points-clés d'apprentissage	52
Pourquoi la mobilisation des femmes est-elle particulièrement importante?	53
Stratégies de mobilisation des femmes	55
Approches communautaire dans les zones urbaines	56
Points-clés d'apprentissage	56
Matériel de formation pour cette section	60
Notes de fin de page	61
Lectures supplémentaires	62

Matériel de formation pour ce module

Vous trouverez à la fin de chaque thème une liste d'exercices et de documents.

Les exercices et les documents référencés dans le texte sont ceux que vous trouverez dans la liste située à la fin de chaque section, lorsque la référence ne renvoie pas spécifiquement à d'autres sections.

Section 1 Concepts: la communauté et les droits de l'enfant 10

Exercice 1 Qu'est-ce qu'une communauté?	14
Exercice 2 Qu'est-ce qu'une communauté en situation d'urgence?	14
Exercice 3 Les caractéristiques des communautés et l'impact de la situation d'urgence sur celles-ci	14
Document 1 Scénario	14
Document 2 Diagramme de Venn adapté à une communauté établie	15

Section 2 Caractéristiques des approches communautaires 16

Exercice 1 Qu'est-ce que la mobilisation communautaire ?	22
Exercice 2 Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?	22
Exercice 3 Approches communautaires	22
Exercice 4 Les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire	22
Document 1 Courts scénarios	22
Document 2 Raisons	22
Document 3 Tableau des approches	22
Document 4 Discussion	22
Document 5 Déclarations	22

Section 3 Méthodologies des approches communautaires 23

Exercice 1 Méthodes permettant de comprendre les structures communautaires	45
Exercice 2 Facilitation de structures gouvernantes garantissant une large représentation	45
Document 1 Diagrammes de Venn	45
Document 2 Scénario et questions	45

Section 4 Approches communautaires avec des groupes et des environnements spécifiques 46

Approches communautaires avec les enfants	46
Approches communautaires avec les femmes	52
Approches communautaire dans les zones urbaines	56
Exercice 1 Mobilisation des enfants et des jeunes	60
Exercice 2 L'importance de l'implication des femmes	60
Exercice 3 Mobilisation communautaire en faveur des femmes réfugiées	60

Table des matières

Exercice 4 Evaluation initiale dans une zone urbaine	60
Document 1 Jeu de questions-réponses	60
Document 2 Scénario	60
Document 3 Ce qui s'est réellement passé	60
Document 4 Scénario	60



Ce module fait partie de l'une des séries de modules suivantes du **recueil de références ARC**.

Modules contenant un sujet fondamental

- 1 Comprendre l'enfance
- 2 Approches basées sur les droits de l'enfant
- 3 Conception de programme
- 4 Participation et inclusion
- 5 Plaidoyer
- 6 Mobilisation communautaire
- 7 Soutien psychosocial

Modules contenant un sujet critique

- 1 Abus et exploitation
- 2 Education
- 3 Enfants handicapés
- 4 Santé sexuelle et de reproduction
- 5 Sensibilisation aux mines terrestres
- 6 Enfants séparés
- 7 Enfants associés à des forces armées ou à des groupes armés

Tous les modules comprennent :

- **du matériel d'étude** donnant des informations détaillées sur le sujet traité dans le module et une liste de lectures supplémentaires
- **des diapositives** donnant les points-clés et des extraits du matériel d'étude offrant des références utiles pour le démarrage d'une session de formation et le lancement d'un exercice
- **du matériel de formation** pour ateliers participatifs, comprenant des **exercices** donnant des conseils pratiques aux animateurs et des **documents** pour les participants.

Afin de vous permettre une exploitation optimale de ces modules, nous avons également repris les documents qui suivent sur le CD-ROM du recueil de références ARC.

- Guide de l'utilisateur
Une introduction au recueil de références ARC et à la mise en relation des modules.
- Manuel de formation
Conseils et idées de formation à l'aide des matériaux contenus dans le recueil de références ARC.
- Kit animateur
Conseils généraux pour être un animateur efficace, avec l'introduction progressive d'une large gamme de méthodes de formation.
- Définitions de termes
- Sigles et acronymes

Remerciements

Ont participé au développement du matériel de ce module, les personnes et les organisations suivantes:



Table des matières

- Sarah Uppard
- Peter Dixon
- UNICEF
- CIR
- Save the Children

Photographie de la couverture

©UNICEF NYHQ2009-0565/Marta Ramoneda. District de Swabi, province de la frontière nord-ouest.



Introduction

Nous avons rédigé ce module sur la mobilisation communautaire pour qu'il serve de ressource au personnel humanitaire et aux personnes qui travaillent dans l'urgence et dont l'engagement dans la protection de l'enfant les amène à entrer en contact avec des **communautés**. Ce module vise à fournir du matériel permettant d'aider à comprendre les rôles et les fonctions de la communauté dans l'application des droits de l'enfant à être protégé, l'impact des situations d'urgence et des catastrophes naturelles sur les structures et le fonctionnement de la communauté. Il montre également aux agences comment elles peuvent **mobiliser** les gens et les institutions dans les communautés afin d'améliorer la vie des enfants.

Ce module vient renforcer l'ancien module d'ARC sur la mobilisation communautaire. Dans cette nouvelle version, nous avons actualisé les principes et les normes en matière d'approches basées sur les droits afin d'aligner ce module sur les autres modules du recueil de références.

Ce matériel d'étude s'appuie fortement sur deux publications récentes à savoir, «*L'approche communautaire dans les opérations du HCR*» issue du Haut-commissariat aux réfugiés de l'ONU et «*First line of protection*» de Save the Children.

Les communautés sont importantes dans la vie des enfants et pour l'application de leurs droits. Après la famille, la communauté constitue l'environnement immédiat pour l'exercice de leurs droits. Compte tenu qu'il s'agit d'un domaine de partage des ressources communes, (espace, environnement naturel, ressources, infrastructure, institutions, agence) elle a une fonction importante dans l'apport d'une protection immédiate et d'un environnement stimulant pour le développement de l'enfant. La communauté apporte également ou a le potentiel d'apporter un environnement permettant aux personnes de rassembler leurs ressources et leur énergie pour collaborer avec les agents de gouvernements, les acteurs ou agences non-étatiques afin d'apporter des changements positifs.

Il n'existe pas de définition simple et universelle pour décrire une communauté typique. Les travailleurs humanitaires et de l'urgence s'engageront auprès de personnes impliquées dans différentes institutions et structures communautaires qui peuvent varier considérablement. Dans certaines communautés, ces institutions peuvent être bien établies, très fortes et résilientes. Dans d'autres communautés, ces institutions peuvent être beaucoup plus faibles, voire inexistantes. La planification et la mise en œuvre des interventions en collaboration avec les communautés demanderont un investissement en temps, celui nécessaire pour comprendre le fonctionnement de la communauté et de préparer l'intervention qui conviendra le mieux à un contexte déterminé.

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant (CDE) offre un cadre de normes et de principes qui peuvent aider à planifier une intervention. Dans une approche basée sur les droits, le but de toute intervention est l'amélioration de l'application des droits de l'enfant. Souvent et même dans la majorité des cas, les aspirations des familles et des membres de la communauté pour leurs enfants correspondent à ce cadre. Les travailleurs humanitaires seront amenés à œuvrer pour établir ces normes en buts vers lesquels ces communautés puissent tendre.

Les approches basées sur les droits requièrent également de fonder les méthodes de travail sur les principes des Droits de l'Homme, sur le respect et la facilitation des



Introduction

droits des personnes impliquées. Les travailleurs humanitaires devront veiller à ce que la politique des agences et leur propre approche soient conformes à ces critères.

Section 1 Concepts : la communauté et les droits de l'enfant Dans cette section, les concepts et les définitions importants sont passés en revue pour comprendre les communautés et les droits, ainsi que les approches communautaires dans le contexte de l'urgence.

Section 2 Caractéristiques des approches communautaires Il s'agit ici d'étudier les principes-clés appliqués dans le travail avec les communautés par le biais de l'approche basée sur les droits.

Section 3 Méthodologies des approches communautaires Les méthodologies des approches communautaires y sont passées en revue. En premier lieu, on s'intéresse aux composants d'une analyse de situation, puis on examine les étapes du processus de mobilisation communautaire. Cette section se termine par l'énumération de principes servant à orienter le personnel humanitaire dans leurs méthodes de travail.

Section 4 Approches communautaires avec des groupes et des environnements spécifiques Cette section se penche sur les approches et la mobilisation communautaires dans des contextes spécifiques, avec le concours des enfants et des groupes d'enfants, avec des femmes et dans un environnement urbain.

Définitions de termes

- **Communauté** Le terme renvoie à un groupe de personnes qui se reconnaît ou qui est reconnu par des personnes extérieures comme partageant des caractéristiques communes culturelles, religieuses ou autres, des origines sociales et des intérêts communs, et qui forme une identité collective avec des mêmes buts.
- **Garant d'obligations** Individu ou groupe d'individus ayant des responsabilités et des obligations envers des titulaires de droits, comme entérinés par le droit international et national et par les instruments des Droits de l'Homme. En tant que premier garant de devoir, l'Etat a l'obligation légale de respecter, de protéger et d'appliquer les droits de l'enfant (cf. titulaires de droits).
- **Titulaire de droits** Individu ou groupe d'individus en possession d'un droit et pouvant le revendiquer pour que ce droit soit respecté, protégé et appliqué. Le titulaire de droits peut également avoir des charges et des obligations (devenant ainsi à son tour garant d'obligations) vis-à-vis d'autres titulaires de droits (cf. garant d'obligations).
- **Parties prenantes** Tous les groupes de personnes pouvant affecter l'activité proposée ou être affectées par elle, y compris les enfants, les particuliers, les institutions, les entreprises ou des organismes gouvernementaux qui peuvent entretenir une relation avec des enfants. Toutes les parties prenantes ont des rôles et des responsabilités différents ; elles n'ont pas le même accès aux ressources et n'exercent pas le même contrôle dessus ; elles n'ont pas non plus toutes la même importance dans la décision.

Section 1

Concepts: la communauté et les droits de l'enfant

Points-clés d'apprentissage

- Il n'existe pas de définition universelle pour décrire la communauté. Les communautés se manifestent différemment en fonction des contextes et il est nécessaire de connaître les caractéristiques propres à une communauté pour pouvoir la définir.
- On peut considérer les communautés comme porteuses d'une diversité d'obligations **collectives** vis-à-vis des droits de l'enfant. Souvent, elles peuvent constituer un soutien important pour les familles, en particulier lorsque les structures de l'Etat se trouvent compromises.
- Il sera fondamental de comprendre comment la communauté manifeste son pouvoir, en particulier qui a le pouvoir de décision sur des problématiques liées aux enfants, afin de comprendre le fonctionnement de la communauté, à savoir comment elle est réglée pour traiter les problèmes, comment elle résout ou non les difficultés
- Les urgences risquent de dérégler la capacité communautaire, mais souvent la résilience de la communauté peut permettre à celle-ci de réformer ses structures.
- Pour travailler avec des personnes déplacées, il est nécessaire de se renseigner sur les membres de la communauté d'accueil, qui sont également des parties prenantes, et de répondre à leurs préoccupations, lorsque cela est possible.

Caractéristiques des communautés

La **communauté** peut être décrite comme un groupe de personnes qui se reconnaît ou qui est reconnu par des personnes extérieures comme partageant des caractéristiques communes culturelles, religieuses ou autres, des origines sociales et des intérêts communs, et qui forme une identité collective avec des mêmes buts.

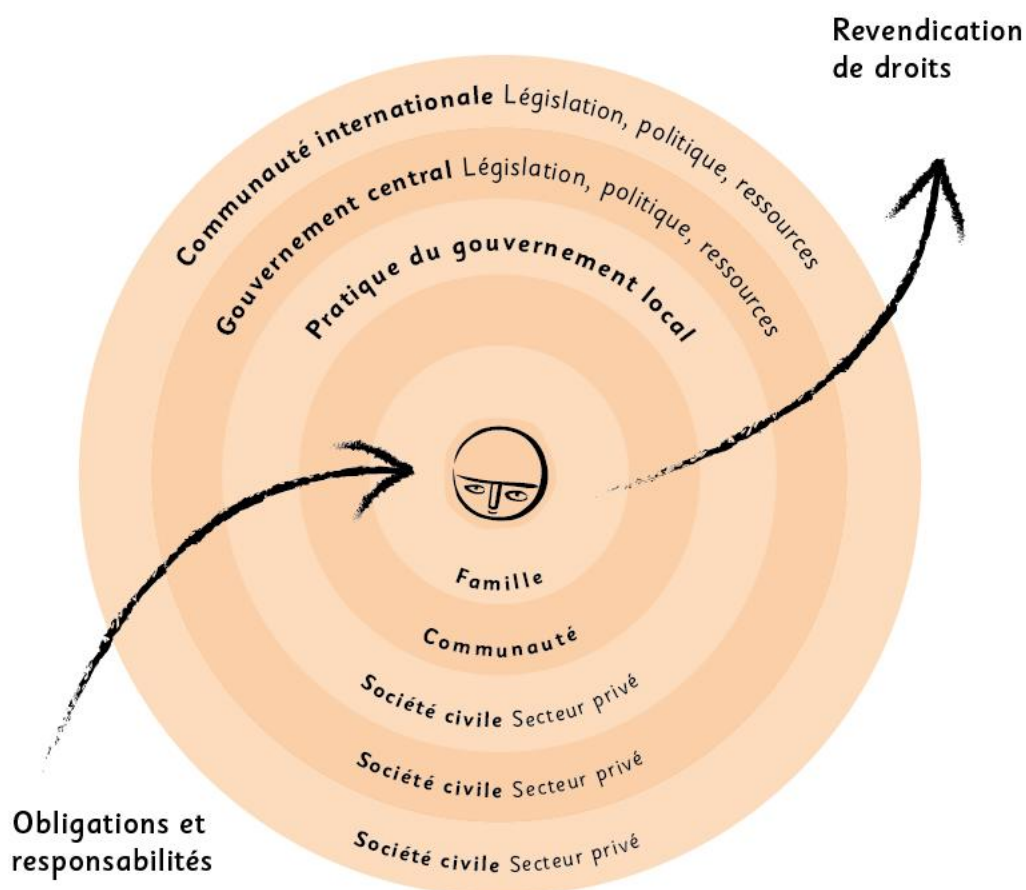
Il faudrait, cependant, reconnaître également qu'une entité composée de plusieurs sous-groupes ou communautés peut se dissimuler derrière l'apparence d'une communauté. La communauté peut être divisée en clans ou en castes ; elle peut comprendre plusieurs classes sociales, plusieurs langues ou religions. Une communauté peut être inclusive et protéger ses membres, mais elle peut également exercer un contrôle social en empêchant les sous-groupes, notamment les minorités et les groupes marginalisés d'exprimer leurs opinions et de revendiquer leurs droits.

La communauté peut également être décrite comme un concept appartenant essentiellement au domaine des relations sociales ; c'est un groupe de personnes, moins autonome que la société, mais qui dispose d'**associations** plus proches de ses membres et plus profondément solidaire que la société en général. Les membres d'une communauté partagent souvent une même identité, tendent à utiliser une langue commune. Ils ont déterminé avec précision les critères d'appartenance à la communauté et connaissent les limites sociales à l'intérieur desquelles ces critères sont valables. Des liens sociaux et psychologiques unissent les membres de la communauté et, souvent, ils partagent une même zone géographique. Bien que l'une des fonctions de la communauté soit de promouvoir l'intérêt commun, il existe des relations de domination et de pouvoir, comme dans toutes les organisations humaines.¹



Les communautés et les droits de l'enfant

Considérées sous l'angle des droits de l'enfant, les communautés sont importantes en tant que cadre pour de nombreux individus et institutions qui jouent ou devraient jouer un rôle majeur pour la survie et le développement de l'enfant, en intervenant auprès des enfants et de leurs parents ou tuteurs légaux/de fait, soit de façon individuelle, soit de façon collective.



Le cadre d'analyse des droits de l'enfant utilisé dans le **Module contenant un sujet fondamental 2** Approches basées sur les droits de l'enfant identifie des garants d'obligations au niveau communautaire entre la famille, les représentations locales de l'Etat et les institutions de la société civile.

Dans de nombreux cas, lorsque l'Etat est trop éloigné de la famille, il est relayé par la communauté qui revêt alors une importance supplémentaire, en tant que système de soutien plus proche de la famille. Elle va pouvoir permettre à cette dernière de fonctionner et de remplir ses obligations envers les enfants. Alors qu'il est relativement simple d'attribuer des fonctions aux parents et à la famille, il peut être moins aisé de déterminer des responsabilités, éventuellement collectives ou partagées, à l'intérieur d'une communauté.

Dans l'optique des droits de l'enfant, la communauté peut, par conséquent être considérée comme un lieu d'interaction entre différents types de garants d'obligations et de titulaires de droits qui s'unissent, soit pour faire appliquer des droits, soit comme partenaires pour apporter un changement.

Parmi les **responsabilités** des communautés, on pourrait mentionner:

- le soutien et l'encouragement de la famille proche et de la famille élargie pour qu'elles remplissent leurs fonctions
- l'aménagement d'un environnement sûr, mais stimulant pour les enfants
- le soutien des institutions étatiques auxquelles incombe la responsabilité de faire appliquer, de respecter et de protéger les droits de l'enfant
- la mise en œuvre de normes sociales qui excluent la discrimination
- la contribution au sentiment d'appartenance de l'enfant
- la stimulation de l'apprentissage des connaissances et de la culture indigènes
- le soutien du développement des enfants au sein de la «*société de paix et de tolérance*», déjà mentionnée par l'article 29 de la CDE, en tant que membres actifs de celle-ci.

Des individus, des enfants, des parents, des familles peuvent apprécier de se regrouper pour poursuivre un but collectif au sein d'une communauté et les problématiques de l'enfant peuvent être le moteur de ce type de regroupement. Les organisations communautaires peuvent comprendre des groupes de parents, des dispositifs de voisinage pour la surveillance des crimes, des antennes d'associations de citoyens, d'associations ou d'institutions culturelles et sportives (scouts, clubs culturels, clubs sportifs locaux), des garderies, des groupes religieux, etc.

Les connaissances cumulées des communautés sur les droits de l'enfant et l'intérêt qu'elles y attachent détermineront l'environnement dans lequel les enfants vivent et s'épanouissent. Les facteurs importants qui interviendront ici seront la confiance que les systèmes placent dans les communautés, la nature et la capacité des institutions et le niveau de développement des institutions de la société civile.

«*On peut également considérer la communauté, de manière pratique, comme la plus petite unité administrative de gouvernance*». ² Cette définition utilise le concept de communauté pour exprimer la présence d'institutions étatiques et professionnelles au niveau local. Il permet de classer les niveaux les plus bas des services de l'Etat. Parmi ces derniers pourraient figurer les points santé dans la communauté, les bureaux communautaires de l'agriculture, les comités de protection de l'enfant, les comités de planification familiale, etc. La communauté est considérée ici comme une unité de coopération. Elle porte le poids principal de la responsabilité envers ses membres et constitue le premier organe de consultation.

Cependant, les communautés changent, c'est une évidence. Certaines restent attachées à leurs lointaines racines et perpétuent leurs lois coutumières ou traditionnelles, pouvant avoir des effets positifs ou négatifs sur la vie des enfants. D'autres, peut-être plus récentes, présentent peu ou pas de cohésion sociale. Beaucoup disposent de capacités et de forces que l'on peut mobiliser pour améliorer la vie des enfants. Certaines encore sont sources de difficultés qui entravent le bien-être des enfants.

On peut observer au sein des communautés plusieurs types de rapports de force. Parmi les personnes ou les institutions qui animent, influencent ou dirigent les communautés figurent les chefs de tribu, les chefs religieux, de communauté, de gangs, les militaires et les personnes animées d'un intérêt économique. Il est

fondamental de comprendre les formes que revêt le pouvoir dans une communauté, notamment en ce qui concerne la prise de décision pour des affaires impliquant des enfants. Cela permet de comprendre le mode de fonctionnement de la communauté, comment elle réagit, traite les affaires, résout les problèmes ou ne les résout pas. Si l'on comprend tout cela, on peut aussi mieux s'engager auprès d'elle.

Les communautés dans le contexte de l'aide humanitaire

Par définition, les personnes qui sont membres d'une communauté partagent le même espace de vie, mais elles peuvent également être dispersées sur une zone beaucoup plus grande, comme les groupes religieux ou ethniques. Dans ce module, nous utiliserons généralement le terme de communauté comme groupe de personnes ayant des intérêts et des objectifs communs et vivant dans une même zone géographique, comme un village, un camp de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI).

Les personnes réfugiées et déplacées qui sont accueillies temporairement dans des communautés représentent souvent une multiplicité de nationalités, de religions, de langues, d'ethnies et de milieux sociaux, et n'ont pas le sentiment d'appartenir à une communauté.

Qu'elles vivent dans des camps, dans des centres de transit ou d'accueil, ou encore dans des habitations urbaines, l'espace de vie de ces personnes est déterminé par plusieurs facteurs: chômage, liberté de mouvement limitée et/ou attribution partielle de logement.

Parfois, dans les centres urbains, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays choisissent de dissimuler leur identité. Elles peuvent, par conséquent, difficilement contacter les membres de groupes informels et mobiliser des gens autour de problèmes communs. Dans d'autres cas, ces mêmes personnes déplacées se sont bien intégrées dans des sous-groupes et n'ont besoin d'aucune aide. Lorsqu'on travaille auprès de personnes déplacées, il est nécessaire de se renseigner sur les membres de la communauté d'accueil pour identifier les parties prenantes et répondre à leurs préoccupations lorsque cela est possible.

On dit parfois que les communautés rurales sont plus soudées que les communautés urbaines, notamment dans les pays non-industrialisés. Cependant, cela n'est peut-être pas vrai pour tous les contextes. Dans certaines sociétés, le lien qui scelle la communauté est fort, dans d'autres il est faible et dans d'autres encore ce lien est fait à l'intérieur des divisions sociales et regroupe, par exemple, les gens ayant un même pouvoir économique, issus d'une classe sociale, d'un groupe ethnique ou d'une caste similaires.

Après la famille, la communauté constitue généralement la première source de soutien pour ses membres et, en situation d'urgence, l'action communautaire couvre souvent une grande partie des besoins de l'enfant en matière de protection. Sur la base de l'analyse d'une population déterminée, on peut tenter par une intervention communautaire de créer un lien en impliquant les gens dans un processus de travail collectif.

Impact des situations d'urgence sur les communautés

Outre par le partage de mêmes intérêts et aspirations, à travers des interactions et des échanges sociaux, des valeurs, des rites, une culture et des traditions communs,



la communauté renforce ses liens avec les années, certaines pouvant en compter plusieurs centaines. Ces liens sociaux ainsi noués peuvent jouer le rôle de filet de sécurité au sein des communautés, en apportant un soutien traditionnel aux individus et aux groupes d'individus vulnérables, y compris les enfants. Or, le brusque déclenchement d'une situation d'urgence peut rompre ou affaiblir ce filet de sécurité, en réduisant la capacité de la communauté à fournir une assistance.

Une situation d'urgence peut avoir un impact négatif sur les structures de soutien communautaires. L'insécurité, la peur, la méfiance, l'angoisse ou le conflit d'intérêts au sein des communautés peuvent provoquer, dans le meilleur des cas, un dysfonctionnement temporaire dans le réseau de soutien traditionnel. Parfois, les individus d'une même communauté, se retrouvent brusquement séparés à cause de leurs différences fondées sur leur appartenance ethnique, leur religion ou leurs croyances politiques. Les violences qui ont éclaté après les élections de 2008, au Kenya, illustrent le déchirement entre des personnes qui avaient vécu dans le même village pendant des centaines d'années. En cas de déplacement, les personnes issues d'une même communauté sont généralement accueillies dans des camps de réfugiés ou de PDI différents ou bien dans le même camp en zone protégée.

La ségrégation et les inégalités fondées sur l'appartenance ethnique, tribale, à des clans, sur les convictions politiques ou religieuses, et qui étaient ancrées dans les sociétés se trouvent exacerbées en période d'urgence. Cette tendance risque à la fois de limiter le sentiment communautaire et de compromettre les efforts de mobilisation de la communauté. Il faudrait, dans ce cas-là, étudier comment les relations se sont forgées dans le passé à travers ces divisions.

La résilience communautaire

Sous un aspect plus positif, les personnes qui connaissent le chaos et le traumatisme de la vie pendant et après une situation d'urgence, ont de remarquables capacités de résistance, même dans des situations extrêmes.

Les structures communautaires peuvent réapparaître relativement vite ou de nouvelles peuvent être créées, à mesure que les gens reprennent leur train de vie quotidien et s'aperçoivent des besoins matériels et de protection de leurs familles et de ceux dont ils ont la charge, des jeunes et des moins jeunes.

La protection des enfants est étroitement liée à l'existence de ces structures de soutien au sein de la communauté et, dans la pratique, elles sont susceptibles de prendre une importance bien plus grande pour les enfants que les ressources fournies par des organisations extérieures. La garde et la protection de l'enfant constituent généralement un domaine dans lequel les gens peuvent travailler ensemble. C'est pourquoi, il est fondamental d'identifier et de connaître les capacités existantes, ainsi que les mécanismes de résistance pour pouvoir utiliser une approche communautaire.

Matériel de formation pour cette section

Exercice 1 Qu'est-ce qu'une communauté?

Exercice 2 Qu'est-ce qu'une communauté en situation d'urgence?

Exercice 3 Les caractéristiques des communautés et l'impact de la situation d'urgence sur celles-ci

Document 1 Scénario



Document 2 Diagramme de Venn adapté à une communauté établie



Section 2

Caractéristiques des approches communautaires

Points-clés d'apprentissage

- Une approche communautaire, c'est une façon de travailler en partenariat avec des personnes affectées par une urgence. Elle reconnaît leur résilience, leurs capacités, leurs compétences et leurs ressources et renforce tout cela afin d'apporter une protection, des solutions et d'aider la communauté à poursuivre ses propres buts.
- Une approche communautaire, c'est une méthode de travail qui exige une analyse approfondie des moyens permettant de soutenir les structures et la dynamique communautaires de façon à pouvoir autonomiser les communautés affectées par une situation d'urgence afin qu'elles protègent leurs enfants.
- Les travailleurs humanitaires qui appliquent des approches basées sur les droits dans leur travail avec les communautés pour améliorer la vie des enfants doivent respecter deux règles principales quant au fond et à la manière.
- Une approche basée sur les droits requiert, d'une part, une ouverture d'esprit et de la transparence par rapport aux buts basés sur les droits et, d'autre part, des obligations et des responsabilités proportionnées. En d'autres termes, il est nécessaire de créer un espace dans lequel le personnel humanitaire puisse prêter une oreille attentive aux récits des membres de la communauté et bâtir, ainsi, des liens fondés sur une meilleure connaissance mutuelle.
- Tous les enfants, y compris ceux affectés par une urgence, devraient être soutenus dans leurs propres activités et avoir la chance de devenir des agents actifs dans les processus et dans les décisions les concernant, dans la mesure bien sûr où il s'agit de leur intérêt supérieur.

Approches communautaires

Une approche communautaire, c'est une façon de travailler en partenariat avec des personnes affectées par une urgence. Elle reconnaît leur résilience, leurs capacités, leurs compétences et leurs ressources et renforce tout cela afin d'apporter une protection, des solutions et d'aider la communauté à poursuivre ses propres buts.

Cette approche ne se limite pas à une fonction ou à un secteur d'activité en particulier. Pour l'utiliser, il est nécessaire de comprendre et de prendre en considération: le contexte politique, la population bénéficiaire de l'aide fournie, les rôles joués par le genre, la dynamique communautaire, les risques, les préoccupations et les priorités en matière de protection. Il faut également que les travailleurs humanitaires reconnaissent leur rôle en tant qu'animateurs et reconnaissent également l'existence d'une capacité et de ressources limitées, la nature temporaire de leur présence et l'impact à long terme des interventions.

Grâce à une approche communautaire, les communautés peuvent prendre des mesures de prévention concernant les problèmes sociaux et traiter directement ceux qui surgissent, au lieu de laisser intervenir des acteurs externes qui «agissent en leur nom». Elle aide les personnes en situation critique à rétablir des schémas culturels familiers et soutient les structures. En effet, l'approche communautaire devrait avoir pour but de renforcer la dignité et l'estime de soi des personnes en situation critique.



Elle devrait habiliter tous les acteurs à travailler ensemble pour aider les différents membres de la communauté à exercer leurs droits et à en avoir la pleine jouissance.

Cependant, l'utilisation des approches communautaires ne va pas sans certaines difficultés. En principe, la communauté définit librement ses priorités. Or, les agences humanitaires ont pour responsabilité de respecter les droits humains individuels et d'en faire appliquer d'autres pour elle, conformément au droit humanitaire et au corpus des droits humains. Par conséquent, il est possible que les buts poursuivis par les agences ne correspondent pas aux pratiques ou aux priorités de la communauté. Il faut donc trouver des moyens de travailler avec la communauté pour répondre aux priorités de la communauté tout en respectant les mandats reçus par les agences pour protéger l'ensemble des membres et respecter les droits des individus.

Concrètement, cela peut signifier l'introduction de nouvelles pratiques, comme: la vaccination des enfants, la scolarisation des filles et des enfants handicapés, la prévention du travail des enfants, la création de mécanismes de distribution équitable de produits alimentaires et non-alimentaires, l'incitation des femmes à participer aux processus de décision et des mesures de prévention contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

Une approche communautaire basée sur les droits requiert, d'une part, une ouverture d'esprit et de la transparence par rapport aux buts basés sur les droits et, d'autre part, des obligations et des responsabilités proportionnées. En d'autres termes, il est nécessaire de créer un espace dans lequel les travailleurs humanitaires puissent prêter une oreille attentive aux récits des membres de la communauté et bâtir, ainsi, des liens fondés sur une meilleure connaissance mutuelle.

Approches communautaires de la protection des enfants

Une approche communautaire est une méthode de travail qui requiert d'avoir une connaissance approfondie du fonctionnement de la communauté pour soutenir ses structures et sa dynamique de façon à pouvoir autonomiser les communautés affectées par une situation d'urgence et leur permettre de pourvoir à la protection de leurs enfants.

L'expérience a montré que les approches communautaires peuvent constituer un moyen efficace de protéger les enfants, compte tenu qu'elles :

- reconnaissent, renforcent et respectent les structures communautaires, tout en enseignant aux enfants leurs droits et en soutenant un processus de changement progressif. Ce processus consiste à identifier les pratiques qui constituent une violation des droits de l'enfant pour en discuter ouvertement.
- veillent à la participation des enfants et aident à rétablir ou à créer une variété de structures de soutien au sein de la communauté, comme des groupes d'enfants ou des comités de protection de l'enfant
- facilitent le développement des institutions communautaires, comme les établissements scolaires, les écoles maternelles, les infrastructures sanitaires et de loisir.

La meilleure protection des enfants est souvent celle assumée par leurs propres familles, par les membres de leur communauté et celle qu'ils assument eux-mêmes. L'inclusion des enfants dans les processus participatifs contribuera à renforcer leur résilience et, avec le temps, cela les aidera à se rétablir. Pour contribuer à leur

protection, il faut, par conséquent, développer une stratégie communautaire dans laquelle la participation active des enfants et des adolescents est sollicitée.

Il faudrait essayer d'articuler l'ensemble des programmes autour des droits de l'enfant. Ces droits comprennent la protection, le développement et la survie de l'enfant, ainsi que le droit de la participation de tous les enfants et dans toutes les situations, notamment dans les situation d'urgence. Cette perspective des droits de l'enfant devrait promouvoir le développement de l'enfant en reconnaissant ses capacités individuelles, sa résilience, ses vulnérabilités et les ressources intérieures dont il dispose pour faire face aux difficultés.

Une approche communautaire ne doit pas signifier simplement «travailler avec le concours de la communauté». Elle devrait avoir pour objectif de travailler dans le cadre d'un partenariat d'égal à égal avec les communautés pour reconstruire, dès le début d'une crise, les structures de protection de l'enfant ayant été détruites. L'égalité dans le partenariat avec la communauté s'établit par le biais d'une participation significative fondée sur les principes des normes internationales sur les droits humains et, notamment, sur la CDE.

L'organisation s'appuie sur ce partenariat pour mobiliser les ressources locales, comme les travailleurs bénévoles, les compétences et les capacités locales, de façon à renforcer et à améliorer les mécanismes de résistance et les structures (ou à les créer, lorsque les structures sont inexistantes). L'organisation remet alors à la communauté le contrôle des ressources, le pouvoir de décision et la direction future des projets. Ici, entre donc en jeu, un élément important d'appartenance et de durabilité.

Les approches basées sur les droits humains

«L'un des rôles les plus importants de(s)[...](l'organisation(s) est d'aider les titulaires de droits à revendiquer leurs droits. Cela demande une grande restructuration du travail de nombreuses agences. Plutôt que d'offrir des services et de conduire des activités de plaidoyer au nom des pauvres et des personnes défavorisées, une approche basée sur les droits requiert que les organisations aident ces personnes à réclamer elles-mêmes leur dû. [...] une approche basée sur les droits exige que les agences collaborent entre elles pour accompagner un large processus de changement dans la société. L'accompagnement des processus participatifs qui rapprochent le gouvernement et la société civile est l'une des méthodes les plus efficaces pour changer les relations entre les titulaires de droits et les garants d'obligations».

«Challenges for a rights-based approach» Children's rights information newsletter n°18 Theis J, Mars 2005 p.28

Une approche basée sur les droits s'appuie également sur les principes de participation et d'autonomisation des individus et des communautés pour promouvoir le changement, lequel leur permettra d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités. Elle identifie les titulaires de droits (femmes, filles, garçons et hommes sujets de préoccupations) et les garants d'obligations (principalement l'Etat et ses agents), puis cherche à renforcer les capacités des premiers à présenter leurs revendications aux seconds. Elle a aussi pour but de renforcer les capacités des garants d'obligations à répondre à ces revendications. Il faut pour cela adopter une attitude différente et s'engager dans le travail dans une tout autre perspective. Les personnes ne doivent plus être considérées comme des bénéficiaires d'une aide humanitaire, mais comme des ayant-droits.

L'utilisation d'approches basées sur les droits destinées à apporter des améliorations dans la vie des enfants signifie pour les travailleurs humanitaires l'assimilation de deux points principaux, à savoir **le fond** et **la méthode**.

Le fond

- Toutes les interventions devraient viser à mieux faire appliquer les droits de l'enfant, en vertu des dispositions établies dans les instruments internationaux des droits humains.
- Les interventions devraient être réglées pour renforcer la capacité des garants d'obligations à assumer leurs responsabilités et celle des titulaires de droits à dénoncer des pratiques qui portent atteinte à leurs droits.

La méthode

- Les travailleurs humanitaires devraient fonder leurs interventions et leurs pratiques sur les principes des droits humains, à savoir :
 - la responsabilité et la règle de droit
 - l'équité
 - la participation
 - l'interdépendance des droits
 - l'intérêt supérieur de l'enfant comme considération primordiale
 - la survie et le développement par l'utilisation maximale des ressources existantes.

Vous trouverez des informations plus approfondies concernant les approches basées sur les droits dans le **Module contenant un sujet fondamental 2** Les approches basées sur les droits.

Les principes des approches basées sur les droits et les communautés

- mettent en relief le besoin de développement à long terme et pas seulement le soulagement immédiat des souffrances.
- mettent en relief l'importance du contexte socio-politique dans lequel un ensemble de personnes rencontrent des problèmes et souffre de tensions émotionnelles, au lieu de se pencher uniquement sur la souffrance individuelle (ces approches traitent les problèmes de violation des droits dans une optique socio-politique et collective plus large).
- partent de l'hypothèse selon laquelle les personnes (y compris celles qui sont peut-être classées dans les catégories vulnérables) disposent de beaucoup de ressources et visent à développer au maximum les propres ressources potentielles de tous les individus, y compris les plus marginalisés.
- requièrent d'excellentes méthodes participatives.
- impliquent un respect mutuel entre les/l'organisation/s et les membres des communautés.
- complètent les ressources communautaires à l'aide de ressources externes choisies, uniquement lorsque cela est nécessaire.
- considèrent les expériences traumatisantes vécues par les individus sous l'angle de la solution, dans le contexte plus large de la violation d'autres droits. En effet, les lourdes

expériences de la violence sont souvent dues à des préoccupations d'ordre pratique liées à la perte du logement, au sentiment permanent d'angoisse, à l'insécurité et à l'insuffisance des moyens de subsistance.

Implication des enfants dans des approches communautaires

Tous les enfants, y compris ceux vivant en situation d'urgence, devraient avoir le droit de devenir des agents actifs dans les processus et les décisions les concernant, dans la mesure où leur participation répond à leur intérêt supérieur.

La CDE établit plusieurs droits qui habilite les enfants à concrétiser cela. Dans ses articles, elle reprend des droits civils et politiques attribués aux adultes et les ajuste à la situation des enfants et à leurs capacités évolutives. Pour comprendre les raisons qui se cachent derrière ses droits, vous pouvez consulter le **Module contenant un sujet fondamental 1** Comprendre l'enfance et le **Module contenant un sujet fondamental 4** Participation et inclusion. Les points essentiels que doivent connaître les travailleurs humanitaires concernant les droits de l'enfant liés aux approches communautaires sont repris dans les articles suivants.

- Article 12 **Le droit de l'enfant à être entendu** L'Etat doit veiller à rechercher l'opinion de l'enfant et à en tenir compte dans les processus de décision. Il s'agit d'une double obligation, celle de rechercher l'opinion de l'enfant et celle de la prendre en considération.
- Article 15 **Droit d'association de l'enfant** Cet article autorise les enfants à se regrouper pour mettre en avant leurs propres intérêts et leur agenda. Il attribue aux adultes l'obligation de ne pas entraver ce rassemblement d'enfants, mais de façon plus positive, il reconnaît la double utilité de l'association. D'une part, les enfants apprennent à fonctionner en groupe autour d'intérêts communs et, d'autre part, cela permet à la société de s'exprimer collectivement et de canaliser les intérêts, les énergies et les ressources. Les travailleurs humanitaires ont pour rôle de veiller à ce que les enfants soient soutenus dans leur démarche de regroupement.
- Articles 13 et 17 **Droits de l'enfant à la liberté d'expression et à l'accès à l'information** Ils créent des obligations pour que les enfants aient accès aux informations dont ils ont besoin pour émettre des jugements et des décisions en connaissance de cause.

L'obligation de veiller à ce que les capacités évolutives de l'enfant soient prises en considération signifie que les adultes jouent un **rôle de superviseurs** par rapport à ces droits ; ils ont l'obligation d'apporter conseils et soutien aux enfants dans l'exercice de ces droits. Or, chaque enfant est différent. Il incombe, donc, principalement aux parents de veiller à ce que leurs enfants comprennent leurs droits civils et politiques, ainsi que leurs responsabilités afin de leur permettre d'occuper progressivement leur place dans la société. Les parents ont simultanément l'obligation de ne pas surestimer les capacités de leurs enfants et de ne pas les placer dans des situations qui soient contraires à leur intérêt supérieur.

Ces principes de participation s'appliquent à **tous les enfants** et les activités de mobilisation communautaire, impliquant aussi bien la collaboration entre enfants et adultes que la collaboration entre enfants uniquement, devraient tenir compte de l'âge des enfants afin qu'ils participent dans la limite de leurs capacités. La protection des droits de l'enfant requiert également une étroite collaboration avec les enfants dans le cadre d'un partenariat, grâce à des initiatives permettant de renforcer leur capacité à

se protéger eux-mêmes. La participation des enfants à des activités communautaires, dont la planification et le suivi, produit des résultats directs et positifs. Cette approche rehausse leur estime de soi et leur image de soi, affirme leur valeur, ce qui leur permet d'amortir l'impact négatif du conflit, de la fuite et des autres expériences difficiles.

Opinions divergentes

«Lors de discussions de groupe à thème dirigé, nous avons relevé une distinction intéressante entre l'opinion des jeunes et celle des adultes concernant la vulnérabilité des enfants. Les jeunes étaient plus préoccupés par le fait de ne pas pouvoir aller à l'école et de ne pas avoir de temps pour jouer que par les difficultés matérielles. En revanche, les adultes s'inquiétaient davantage des besoins matériels et physiques. Cette divergence d'opinion est importante, car les comités chargés de déterminer et d'allouer les ressources disponibles sont composés d'adultes. L'équipe a compris qu'en accordant la même importance aux opinions des jeunes et des adultes, elle pourrait trouver la solution idéale».

«Community action and the test of time: learning from community experiences and perspectives» USAID

Les enfants ont leurs propres besoins, problèmes, préoccupations, ressources et priorités

Les enfants ont une vision du monde différente de celle des adultes. Leurs besoins ou leurs préoccupations et les ressources qu'ils peuvent apporter varient également en fonction de leur âge et de leur stade de développement. Des enfants même très jeunes peuvent apporter des idées utiles et un raisonnement innovateur pour résoudre des problèmes. Les adolescents forment une catégorie intermédiaire: souvent leurs besoins sont radicalement différents de ceux des enfants plus jeunes et de ceux des jeunes adultes. Les idées que se font les adultes de leurs besoins et l'imperceptibilité de leurs problèmes peuvent avoir de graves conséquences sur la planification des programmes. C'est pourquoi, il est impératif que les enfants et les jeunes, indépendamment de leur âge et de leur genre, expriment leurs idées sur les problèmes, les besoins, les ressources et les priorités et qu'ils soient habilités à exercer des responsabilités dans les décisions à prendre dans ces domaines.

Il a été prouvé que l'engagement des enfants dans des stratégies d'adaptation renforce leur bien-être psychologique et leur résilience

Lorsque les gens ont le sentiment d'avoir un contrôle sur leur vie, leur santé physique et mentale s'épanouit davantage. Une étude montre que la résilience des enfants est rehaussée lorsqu'ils ont la possibilité de participer et de contribuer effectivement à leur environnement social immédiat. Or, inviter les enfants à participer à une mobilisation communautaire ou soutenir des initiatives qu'ils ont entreprises leur permet de contribuer au renforcement de leur propre bien-être et à celui des autres. Cela leur donne également la possibilité de jouer un rôle actif dans la construction de leur avenir, comme l'illustre l'exemple qui suit sur le tsunami en Asie.

Prise de conscience identitaire, sociale et politique grâce aux groupes de jeunes

La participation des enfants et des jeunes à l'après-tsunami leur a permis non seulement de développer leur confiance en soi, ainsi que d'autres compétences, mais cela leur a également permis d'acquérir une conscience sociale et politique. A travers leurs actions et grâce au changement d'opinion et d'attitude des adultes à leur égard, les jeunes jouent un nouveau rôle dans leurs familles et dans la communauté.

Des jeunes ont représenté la communauté à titre symbolique devant des agences étrangères. Lorsque des promoteurs immobiliers externes ont voulu récupérer des terres, les jeunes ont joué un rôle important pour les en empêcher. Des filles et des garçons plus âgés se sont joints au groupe et, ensemble, ils ont réussi à dissuader les promoteurs. Leurs familles ont bénéficié des terres. L'affaire leur a également permis de prendre conscience de leur héritage et de leurs traditions. Les jeunes ont redécouvert leur identité et acquis une certaine fierté, de la confiance en eux-mêmes et de la dignité.

« *The participation of children and young people in emergencies: a guide for relief agencies based on experiences in the Asian tsunami response* » UNICEF draft July 2007

Matériel de formation pour cette section

- Exercice 1** Qu'est-ce que la mobilisation communautaire ?
- Exercice 2** Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?
- Exercice 3** Approches communautaires
- Exercice 4** Les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire
- Document 1** Courts scénarios
- Document 2** Raisons
- Document 3** Tableau des approches
- Document 4** Discussion
- Document 5** Déclarations

Section 3

Méthodologies des approches communautaires

Points-clés d'apprentissage

- Il faut investir du temps pour comprendre la complexité du fonctionnement des communautés au sein desquelles se déroulent les activités d'aide humanitaire.
- Il faudrait commencer par rassembler et synthétiser les informations existantes en analysant les dossiers et les données afin d'éviter de renouveler le travail déjà accompli.
- Les parties prenantes peuvent être à la fois des titulaires de droits et des garants d'obligations ; toutes devraient être entendues dans les décisions qui les concernent.
- Il est crucial d'établir le contact avec la communauté, compte tenu que ces premiers efforts peuvent fixer la tendance de l'évolution des relations entre une agence et ses partenaires. Le contact devrait être établi différemment en fonction des communautés et de leur contexte.
- La mise en œuvre d'un processus participatif d'analyse de situation et d'évaluation initiale permet à la fois de mieux comprendre le fonctionnement de la communauté et de proposer un point de départ à l'engagement ou à un partenariat entre la communauté et l'agence.
- Il est important de comprendre comment les décisions sont prises dans les communautés. La cartographie et la constitution de dossiers sur les différents types de structures communautaires, ainsi que l'identification des dirigeants peuvent vous aider à mieux vous figurer le fonctionnement des communautés.
- Il existe un principe fondamental lorsqu'on lance des opérations de protection : il faut repérer et renforcer les capacités et les forces existantes des communautés, lorsque celles-ci soutiennent les droits de l'enfant.

En prolongement des principes étudiés dans la **Section 2**, cette section présente des raisonnements du type **comment faire** pouvant être appliqués dans les approches communautaires. Il ne s'agit pas d'un modèle universel, mais d'un moyen de stimuler votre raisonnement face à une décision à prendre.

Le message-clé le plus fort de cette section c'est l'impératif du temps qu'il faut investir pour comprendre la communauté ciblée et l'établissement de bonnes relations de travail. Plusieurs variables peuvent influencer de façon précise sur le fonctionnement d'une communauté. La moindre différence dans les histoires et les systèmes de croyance, la différence entre les individus exerçant un pouvoir et une autorité et la différence des environnements, tout peut avoir une incidence sur les accomplissements possibles et sur les moyens mis en œuvre pour cela. Les approches communautaires nécessitent l'établissement d'un bon processus et requièrent, de la part de l'agence **intervenante** une préparation méticuleuse de son rôle et des stratégies qu'elle utilisera pour améliorer la protection des enfants et mieux faire appliquer ses droits.

Cette section comprend les points suivants :

- analyse de situation et établissement de relations avec la communauté



- planification participative
- mobilisation communautaire
- placement des approches communautaires dans le contexte plus large d'une programmation basée sur les droits
- obstacles à la réussite d'une mobilisation communautaire.

Analyse de situation et établissement de relations avec la communauté³

Une analyse de situation peut comprendre les trois éléments suivants :

- examen des informations
- analyse des parties prenantes
- évaluation initiale participative.

Examen des informations existantes

Il faudrait commencer par réunir et synthétiser les informations déjà existantes en analysant les dossiers et les données. Cette étape permet d'éviter de renouveler le travail déjà accompli et de lancer le processus de consultations participatives.

Les données devant être recherchées sont les suivantes :

- Données concernant la population, y compris des informations ventilées en fonction du nombre (et les tendances) d'enfants non accompagnés et d'enfants séparés de leur famille, de familles monoparentales, de femmes célibataires, des personnes handicapées, de personnes âgées et de ménages dirigés par un grand-parent et en fonction du changement de rôles chez les femmes et chez les hommes. Cette analyse peut permettre de révéler l'existence de catégories de personnes ayant un besoin urgent de protection et d'assistance. Vous pouvez en communiquer les résultats à la communauté et les faire valider par les populations concernées au cours d'évaluations participatives.
- Rapports d'opération des agences, rapports de mission qui peuvent prouver l'existence de problèmes.
- Consultation de l'évaluation initiale et des analyses déjà existantes, des enquêtes économiques, des études réalisées sur le VIH et le sida, des rapports sur les systèmes sanitaire et d'éducation, des rapports de suivi du panier alimentaire, des études de faisabilité, du pouvoir d'achat, des ressources naturelles utilisables.
- Etude de la législation et des politiques mises en œuvre par l'Etat, rapports et plans gouvernementaux sur le système sanitaire national, sur le système éducatif, sur le système social et sur les autres services, ainsi que les rapports de l'ONU.
- Plans du pays issus de l'ONU pour le pays, stratégies élaborées par les agences nationales et internationales et qui offrent une analyse d'ensemble sur la situation politique et des Droits de l'Homme.
- Etudes anthropologiques, ethnographiques et sociales.
- Cartes du secteur et des zones de déplacement, y compris des zones extérieures situées à proximité de lieux importants, par exemple, des frontières, des zones de conflit, des régions exposées à une catastrophe naturelle. Vous devriez noter certains facteurs qui peuvent être repris au cours des discussions ultérieures que vous aurez

avec les membres de la communauté : terres disponibles, dimensions des parcelles, localisation des infrastructures-clés, des ressources naturelles et des zones connues de conflit, des mines terrestres, violence, facteurs d'exploitations et insécurité.

Lorsque vous examinez les informations déjà existantes ventilées en fonction de l'âge, du genre et de la diversité de la population, tenez compte des points suivants :

- Le profil de la communauté, notamment ses capacités et ses compétences, et les éléments les plus menacés.
- La manière dont la communauté est organisée, ses structures officielles et informelles et les rôles que ces dernières jouent dans la vie communautaire.
- La mesure dans laquelle les femmes, les filles, les garçons et les hommes de tout âge et de milieux socio-économiques divers, y compris les personnes handicapées, participent au fonctionnement de la communauté et aux prises de décision. Regardez également les personnes qui courent un grand risque d'être exclues et voyez pourquoi.
- Les mécanismes communautaires de protection pour soutenir les personnes handicapées et les autres catégories de personnes ayant des besoins spécifiques. Identifiez les personnes les plus vulnérables.
- Les ressources accessibles à la population, comme la terre, les outils, les compétences et les marchés informels.
- Les rapports de force entre les différents membres de la communauté : qui exerce un pouvoir sur qui? Comment ce pouvoir est-il exercé? Au bénéfice de qui?
- Les services et les installations accessibles aux personnes préoccupantes au sein de la communauté d'accueil et du gouvernement local.
- L'interaction entre la communauté d'accueil et les personnes préoccupantes, et points de tension.
- Les principales difficultés en matière de protection et les possibilités de solutions durables.
- La situation dans la région d'origine des personnes déplacées et les changements survenus en raison du déplacement.
- A quels thèmes et à quels individus la phase d'évaluation initiale participative devrait-elle être consacrée?

Analyse des parties prenantes

Le droit des personnes, adultes et enfants, à être entendues dans une décision les concernant constitue un principe fondamental de l'approche communautaire basée sur les droits. Ce principe crée l'obligation pour les agences d'identifier les individus et les groupes d'individus qui risqueraient d'être affectés par une action déterminée et peuvent vouloir participer à la planification d'activités. Cette obligation, elle-même, annonce la création de moyens qui permettront de recueillir et de prendre en considération les opinions de ces personnes.

Les parties prenantes peuvent être à la fois des titulaires de droits et des garants d'obligations. Elles pourraient comprendre des partenaires de fonctionnement et de mise en fonctionnement, des autorités nationales et locales, des agences de l'ONU, des membres de la communauté, dont des dirigeants, des chefs traditionnels et religieux, des groupes de la société civile (organisations locales, groupes de femmes,

coopératives, des groupes d'auto-assistance, des organisations de personnes handicapées, des clubs d'enfants), des conseils d'administration scolaire, des organisations religieuses. Il est nécessaire de comprendre comment tout cela fonctionne, comment les différents éléments interagissent, qui exerce une influence ; leurs activités doivent être cartographiées et la planification des nouvelles activités devrait être mise en œuvre par un travail de collaboration avec les membres de la communauté. Dans une approche basée sur les droits, il faut veiller à ce que les structures ou les services établis par les acteurs humanitaires soient planifiés de façon à renforcer les systèmes nationaux pour être absorbés par ces derniers simultanément ou consécutivement.

Evaluation initiale participative

L'évaluation initiale participative commence par la prise de contact avec les parties prenantes.

Il est crucial d'établir le contact avec la communauté, compte tenu que ce sont les premières actions qui définissent la tendance de l'évolution des relations entre les agences, leurs partenaires et la communauté. La méthode utilisée pour établir le contact avec les personnes préoccupantes dépendra de la communauté et du contexte. Il n'existe pas de règles établies ; les membres individuels du personnel et les membres d'une équipe multifonctionnelle doivent faire appel à leur expérience, à leurs compétences et à leurs connaissances pour décider d'approcher des individus ou des groupes d'individus, pour choisir la personne qui établira le contact et pour décider des problèmes qu'elles soulèveront.

En situations d'urgence, les premiers contacts établis auront vraisemblablement pour but de travailler avec la communauté pour collecter et analyser des données de base afin d'évaluer les risques en matière de protection et les besoins les plus urgents. Ces discussions avec des groupes réduits de femmes, de filles, de garçons et d'hommes de milieux et d'âges différents, constituent des points de départ pratiques pour déterminer le rôle de chacun dans les opérations d'assistance et fixer les méthodes à utiliser. En rencontrant les femmes, y compris les femmes et les filles plus âgées, vous pourrez discuter des risques existant en matière de protection et de l'accès qu'elles ont aux systèmes sanitaire et éducatif. Vous pouvez obtenir de précieuses informations auprès des garçons en ce qui concerne les risques de recrutement forcé. Quant aux informations touchant à la mobilité des personnes souffrant d'un handicap physique, à la nature de la discrimination dont elles sont victimes et à leur accès aux services, il est préférable d'organiser des réunions et d'aller interroger les personnes à leur domicile.

Le processus d'évaluation initiale participative sert à établir des partenariats avec des femmes et des hommes de tous les âges et de tous les milieux. Il est possible d'identifier les risques existant en matière de protection et les secteurs d'intervention prioritaires grâce à l'établissement de dialogues structurés avec les groupes concernés et en donnant à ces derniers la possibilité de participer effectivement aux opérations. De cette manière, vous pourrez également connaître les capacités et les ressources communautaires existantes pour prévenir les risques en matière de protection et identifier des solutions ; cela vous permettra aussi de comprendre les responsabilités des parties prenantes externes.

Dans certains cas, vous risquez de ne pas trouver de groupes organisés sur lesquels vous pouvez fonder votre travail. C'est le type de situation que vous rencontrerez

plutôt dans les zones urbaines, où les personnes déplacées se sont dispersées ou bien lorsque des personnes, issues de régions différentes, viennent d'arriver dans un camp ou un centre de transit et n'ont pas encore fait connaissance. Néanmoins, les personnes seront amenées en entrant en contact par le biais d'intérêts communs, comme la santé, la religion ou les occasions de faire des affaires. Si aucun groupe ne s'est déjà formé, l'équipe pourrait commencer par repérer les individus capables de guider ses membres et de les aider à mobiliser la communauté. Même dans un contexte urbain, les personnes isolées se concentrent généralement dans des zones spécifiques. Ces dernières ont accès à des réseaux informels et elles ont peut-être des points de rencontre, comme des institutions religieuses et caritatives, les places de marché ou des organisations d'accueil basées sur la communauté, dans lesquels vous pourrez obtenir des informations pour établir le contact avec des personnes préoccupantes.

Tant dans les contextes urbains que ruraux, vous devez développer une stratégie de proximité claire, en coordination avec les parties prenantes, sur la base de la cartographie réalisée dans le cadre de l'analyse de situation.

Conseils concernant l'établissement du premier contact avec la communauté

- La connaissance des pratiques et des traditions communautaires avant d'établir le contact peut contribuer à identifier la bonne approche pour s'engager auprès des différents groupes et membres de la communauté. Vous devriez vous contenter, en particulier au début, d'apprendre et d'écouter.
- Vous devriez saisir toutes les occasions qui se présentent pour converser et rencontrer de façon informelle des personnes préoccupantes (à un poste médical, lors d'une procédure d'enregistrement, à un point de distribution, dans la file d'attente pour la distribution de l'eau).
- Les personnes qui se débrouillent pour établir le premier contact avec les travailleurs humanitaires risquent d'agir en **garde-barrières**, c'est-à-dire qu'elles risquent d'omettre de mentionner d'autres catégories de personnes dans la communauté qui ont besoin d'aide, si elles pensent que les ressources sont insuffisantes.
- Il faudrait identifier les comités ou les organisations communautaires déjà existants. A travers ces entités, vous pourrez accéder à la communauté et lui transmettre des messages.
- Les messages risquent de n'être reçus que par certaines catégories de personnes, comme les dirigeants d'une communauté, et non par l'ensemble des membres de la communauté. Vous devriez donc développer des stratégies de proximité avec le concours des dirigeants et des autres catégories de personnes pour veiller à ce que tout le monde soit informé, y compris les enfants.
- Les informations devraient être diffusées dans une langue que tout le monde puisse comprendre ; elles devraient respecter la culture des destinataires et être formulées de façon claire et sans équivoque pour être directement comprises.
- Des réunions devraient être organisées après concertation et accord mutuel sur la date et la fréquence.
- Les premières impressions sont les plus importantes. Il existe des personnes ou des groupes de personnes dans la communauté qui ne vont pas à la rencontre des agences ou de ses partenaires, car elles ont peut-être tiré leurs propres conclusions en voyant les personnes que le personnel a choisi de rencontrer ou la manière dont il se comporte ou en constatant ce qui se passe après sa visite.
- La première rencontre devrait faire l'objet d'un suivi immédiat. Le personnel humanitaire devrait surveiller étroitement les problèmes touchant à la sécurité, en particulier pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.
- La transparence, le respect et la logique jettent les bases d'une relation de confiance et de collaboration entre une agence extérieure et ses partenaires communautaires.

Adaptation à partir de « Ten tips on making initial contact with the community, A community-based approach in UNHCR operations » UNHCR p45

Planification participative

Une planification participative est un processus par lequel des parties prenantes sont réunies pour procéder à une analyse finale des informations collectées par le biais d'examen de documents, de l'étude du contexte et du profil de la population, de l'analyse des parties prenantes et des évaluations participatives. Les priorités en matière de risques liés à la protection, de besoins et les solutions préconisées peuvent être analysées du point de vue de l'âge, du genre et de la diversité. Cette analyse servirait ainsi de base à un exercice de planification.

A travers cet exercice, vous pouvez adopter des buts et des actions communs afin d'améliorer la protection des enfants. Il vous permet aussi d'identifier différents titulaires de droits et garants d'obligations. Vous pouvez évaluer collectivement les capacités et les contributions des membres de la communauté et d'autres parties prenantes afin de déterminer les domaines qui ont été correctement couverts et les lacunes qui existent. Le résultat final pourrait comprendre des accords sur les mesures à prendre pour combler ces lacunes et sur la désignation d'une personne chargée de cette tâche.

Les enfants devraient, autant que possible, être représentés durant la phase de planification, aux côtés des parties prenantes et recevoir, en temps opportun, les informations appropriées de façon à ce qu'ils puissent effectivement participer. Les agences doivent être disposées à faire preuve de transparence dans leurs procédures. Or, dans des situations de PDI, cette transparence risque d'être difficile à adopter vis-à-vis des partenaires gouvernementaux si les agences ont des préoccupations concernant la sécurité. Dans ces cas-là, il pourrait être nécessaire d'organiser des réunions de planification séparément. Le processus de planification participative clôture l'analyse de situation et fait le lien entre les résultats des évaluations participatives et l'élaboration du programme ou du projet.

Le format que prendront ces résultats finaux sera variable, en fonction du type d'organisation et des buts poursuivis par les parties prenantes au processus participatif. Pour la communauté, par exemple, le résultat pourrait être exprimé par des plans d'action communautaire devant être soutenus par différentes agences.

Mobilisation communautaire⁴

L'analyse de situation et l'évaluation participative permettent à la fois de mieux comprendre le fonctionnement d'une communauté et de proposer un point de départ à une collaboration ou à un partenariat entre la communauté et l'agence. Chaque situation sera développée différemment, en fonction du contexte, des capacités et des buts. Ce développement s'appuiera sur l'opinion de la communauté, sur les principes des droits et sur les caractéristiques déjà étudiés dans la **Section 2**.

La **mobilisation communautaire** est un composant-clé de l'approche communautaire. Elle vise à assister les communautés pour qu'elles connaissent et exercent leurs droits. Il s'agit pour les agences de travailler de concert avec les communautés pour renforcer leurs capacités à : résoudre les problèmes d'insécurité, identifier des solutions à court et à long terme, adopter conjointement des priorités, développer et mettre en œuvre des plans d'action respectueux des droits individuels et à surveiller et à évaluer les résultats.

Dans la pratique, la **mobilisation communautaire** signifie l'établissement d'un contact avec les membres et les dirigeants de la communauté, l'étude de la dynamique

sociale et du pouvoir au sein de la communauté et le rassemblement des individus pour adopter avec eux les modes de travail les meilleurs et les plus acceptables, dans le cadre d'un partenariat avec la communauté.

Cette mobilisation n'est pas toujours spontanée. En réalité, il faut souvent les conseils d'un bon encadreur pour parvenir à mobiliser une communauté. Ce processus sera cependant facilité si vous utilisez les résultats de l'analyse de situation, qui peuvent révéler les obstacles à la mobilisation, comme la fausse image que peuvent avoir les membres de la communauté d'autres acteurs, un climat de méfiance entre les différents groupes communautaires, de faibles compétences pour soutenir le processus, une analyse insuffisante des causes profondes des problèmes et /ou des informations incomplètes, concernant les droits humains, et notamment les droits des femmes et des filles. Il est important, d'utiliser des méthodes participatives lorsque vous souhaitez mobiliser une communauté, ce sont les méthodes les plus efficaces.

Dans les contextes du conflit, du déplacement et des crises humanitaires, un processus de mobilisation communautaire peut englober les éléments suivants qui sont liés entre eux. Vous pouvez adopter la séquence qui est proposée ou introduire les éléments en fonction de la situation en cours.

- Cartographie communautaire des entités administratives.
- Modalité de représentation au sein de la communauté.
- Réponses et solutions communautaires aux problèmes de protection.
- Renforcement de la capacité communautaire.
- Planification de l'action communautaire.
- Suivi et évaluation finale communautaire.

Cartographie communautaire des entités administratives

Il est important de comprendre le processus de décisions dans les communautés et, le cas échéant, de commencer à renforcer les structures existantes de façon à ce que la communauté soit équitablement représentée et que les structures permettent la participation effective des femmes, des adolescents, des personnes handicapées et des autres groupes marginalisés. Si vous cartographiez et constituez un dossier représentant les différents types de structures qui existent dans la communauté et si vous identifiez ses dirigeants, cela vous permettra de mieux vous figurer comment la communauté fonctionne.

Si vous vous en remettez uniquement aux premiers contacts et à quelques dirigeants ou structures de direction, vous rencontrerez inévitablement des problèmes. Cela ne sera peut-être pas dû au fait que les personnes que vous avez choisies ne sont pas assez représentatives, mais parce que les gens de la communauté vont constater que toutes les interactions ont lieu autour d'une minorité d'individus et que vous négligez les autres structures. Vous pouvez être alors accusés de corruption. Ce type de situations peut également être propice à l'exploitation et aux abus sexuels.

Afin de soutenir des structures qui soient représentatives de l'ensemble de la communauté, nous vous conseillons de choisir une large palette de personnes au sein de la communauté, incarnant sa diversité, et de passer du temps avec elles, en cherchant à connaître leurs opinions concernant les personnes qui, selon elles, dirigent la communauté et pourquoi, les entités qui fonctionnent le mieux et pourquoi. Le

processus d'évaluation participative vous offre la possibilité de mettre ce conseil en pratique. En effet, les exercices participatifs constituent d'excellentes occasions d'apprendre à connaître la communauté et peuvent être également utilisés comme outils de sensibilisation à la participation, aux droits humains, à la représentation et au leadership.

Dans le processus de cartographie, vous pourriez faire appel aux comités de personnes âgées, aux comités de sages-femmes et aux systèmes judiciaires traditionnels. En observant leurs méthodes de travail, vous comprendrez mieux comment vous pouvez travailler avec la communauté et l'aider à identifier les problèmes touchant aux droits humains. L'exercice de cartographie devrait vous permettre de saisir plus clairement le rôle que joue chaque comité, ses règlements, comment ils interagissent et comment les individus peuvent déposer une plainte ou apporter des propositions aux comités.

Modalités de représentation au sein de la communauté

Il est important de trouver un moyen de travailler avec les dirigeants en place, indépendamment de leurs différences d'opinions et d'attitudes, car cela vous permettra d'avoir accès à l'ensemble de la communauté. Il est inutile d'établir des structures parallèles au pouvoir officiel, car les dirigeants risquent de les sous-estimer et, à long terme, d'importantes questions de protection peuvent être passées sous silence.

Dans le cas où l'exercice de cartographie révélerait que des groupes ont été exclus des processus, il peut être judicieux de travailler avec des partenaires et les membres progressistes de la communauté pour définir des stratégies et gagner le soutien des dirigeants pour introduire un changement. Vous pouvez entreprendre des exercices avec le concours de la communauté pour analyser les obstacles et les risques en matière de protection que les groupes sous-représentés rencontrent lorsqu'ils manifestent le désir de communiquer avec les décideurs ou qu'ils souhaitent influencer sur leurs décisions.

Il est important de bien préciser les principes directeurs. Vous devriez partager les informations dont vous disposez concernant les politiques basées sur les droits avec vos partenaires **et la communauté** de sorte qu'ils comprennent pourquoi il est nécessaire de prendre des mesures dans cette situation.

Lorsque les structures dirigeantes viennent d'être mises en place, par exemple dans une communauté récemment formée, vous pouvez peut-être travailler avec les personnes préoccupantes afin d'être sûr de travailler, dès le début, avec une structure qui soit le plus représentative possible de la communauté.

Vous pouvez, par exemple, plaider pour l'instauration de critères clairs pour sélectionner les candidats, soutenir la représentation effective des femmes dans le comité, expliquer pourquoi il est important que les personnes handicapées et les jeunes soient représentés et veiller à ce que les groupes, jusqu'ici marginalisés, soient accompagnés et aient la capacité de participer pleinement à toutes les réunions sur un même pied d'égalité que les autres participants. Dans le cas contraire, vous devriez négocier ou entreprendre une médiation en leur nom. En zone urbaine, il est possible que vous ne trouviez pas de comités officiels préétablis. Il peut, donc, être utile d'en établir quelques-uns afin de renforcer les réseaux informels.

Réponses et solutions communautaires aux problèmes de protection⁵

Lorsque vous vous occupez de problèmes de protection, il existe un principe-clé de base, celui de reconnaître et de renforcer la capacité existante et les forces de la communauté lorsqu'elles favorisent les droits de l'enfant. En principe, les communautés et les individus développent des mécanismes pour répondre aux problèmes qu'ils rencontrent. Souvent, ils ont déjà la situation bien en main, même s'il n'est pas exclu que certaines personnes accueillent favorablement une aide supplémentaire. Vous devriez consacrer du temps à chercher à connaître les méthodes traditionnelles utilisées pour répondre aux besoins de protection des enfants. Si les droits de l'enfant sont traditionnellement respectés, vous devriez perpétuer ces pratiques, plutôt que d'introduire des systèmes différents.

Vous pouvez rencontrer des situations où les membres de la communauté ne considèrent pas une pratique déterminée comme une menace pour la protection de l'enfant ; dans ce cas-là, la communauté n'intervient pas ou son intervention peut être inadéquate. C'est souvent le cas pour les violences sexuelles et les violences basées sur le genre. Il peut être nécessaire de mener une enquête discrète sur ce qui se passe lorsqu'un enfant se plaint d'avoir subi des abus sexuels de la part d'un membre de sa famille, sur la manière dont la communauté perçoit ce genre de situation et sur sa réaction vis-à-vis de l'enfant. Lorsque la réponse apportée par la communauté n'est pas conforme aux normes internationales des droits humains, vous devriez intervenir auprès des gens et leur faire prendre conscience de la nécessité de modifier leurs réponses.

«L'universalité des droits humains peut être défiée par des membres de la communauté selon l'argument que la culture et la tradition locales devraient prévaloir. Certains membres du personnel de l'UNHCR se sont abstenus d'agir pour promouvoir et protéger les droits des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR de peur de s'ingérer dans la culture locale. En tant que membres du personnel des Nations Unies, il est important d'examiner nos propres attitudes et d'aller au-delà des réponses du genre «c'est leur culture.» Les croyances culturelles ne sont ni homogènes ni permanentes ; elles sont continuellement revues et remodelées, notamment par les conflits et les déplacements, les médias, l'éducation, l'avancée technologique, ainsi que des efforts délibérés d'influencer les valeurs par des révisions de lois ou de politiques gouvernementales.»

«L'approche communautaire dans les opérations de l'UNHCR» p.83

Pour appuyer les interventions communautaires qui respectent les normes des droits humains

- Aidez la communauté à élaborer un ensemble de bonnes pratiques à partir de leur propre expérience.
- Aidez-la à mettre sur papier ces pratiques afin qu'elles servent de fil directeur aux futures décisions et qu'elles constituent des précédents auxquels la communauté pourra se référer lorsqu'elle rencontrera des situations similaires.
- A mesure que les bonnes pratiques sont identifiées, les agences devraient les diffuser en les présentant comme des exemples positifs, en faire la promotion et apporter un soutien supplémentaire, si nécessaire.
- Trouvez les moyens d'étendre ces exemples à d'autres secteurs afin de soutenir le travail communautaire.

Lorsque les actions communautaires ne respectent pas les normes en matière de droits humains

- Animez des discussions avec d'autres membres de la communauté pour qu'ils reconnaissent les conséquences négatives de cette pratique sur les personnes concernées et montrez-leur les retombées que cela a sur les individus et sur la famille élargie.
- Analysez les sources de cette pratique et la raison pour laquelle elle est jugée acceptable, importante ou précieuse.
- Proposez d'autres types de réponses aux membres de la communauté concernée et trouvez les moyens de les introduire dans les discussions et plans ultérieurs.
- Repérez les moindres occasions d'introduire un changement et de sensibiliser les gens; apportez votre soutien aux individus et aux groupes d'individus qui sont désireux de travailler en faveur d'un changement.
- Veillez à ce que tout le monde ait compris quelles pratiques sont inacceptables et pourquoi ; veillez aussi à ne pas (vous ou vos partenaires) encourager ce type de pratiques.

Renforcement de la capacité communautaire

Vous devriez élaborer les activités de renforcement de capacité de concert avec la communauté, en vous appuyant sur une analyse des compétences, des capacités et des objectifs de cette dernière. Le processus devrait être transparent, de sorte que tout le monde comprenne quels en seront les bénéficiaires, pourquoi et comment les individus ayant été formés vont aider d'autres membres de la communauté et les options qu'ils auront plus tard. L'analyse des lacunes capacitaires (cf. **Module contenant un sujet fondamental 3** Conception de programme) peut vous être utile pour vous guider sur une voie de raisonnement lorsque vous vous interrogez sur la nature des lacunes capacitaires, sur la motivation du personnel, sur l'autorité pour agir et sur les ressources.

Les membres de la communauté devant être formés aux méthodes participatives et aux moyens de travailler avec la participation des enfants, devraient l'être dès que les premiers contacts ont été établis. Les outils simples, comme la visite guidée et la ligne du temps, sont aisés à enseigner, alors que des méthodes plus analytiques, comme celles du classement ou de l'arbre de défaillance, requièrent une préparation et un temps de réalisation plus longs. La meilleure manière de débiter ces exercices est de les former à la méthodologie au travers de démonstrations et des cas pratiques, dans le but qu'ils puissent faire la même chose avec leur communauté.

Lorsque vous travaillez avec le concours des communautés pour renforcer leurs capacités :

Sensibilisez-les à l'approche basée sur les droits, y compris aux rôles que jouent les membres de la communauté comme titulaires de droits et de garants d'obligations

En clarifiant ces deux catégories, vous faciliterez le dialogue entre les membres de la communauté et les agences humanitaires ; en outre cela vous aidera à établir des règles de base pour le travail en partenariat.

Développez les compétences de recherche, y compris chez les enfants

Pour décider de poursuivre une action en cours, un groupe a besoin d'informations fiables. Or, compte tenu du fait que de nombreuses communautés déplacées n'auront probablement pas accès à ces informations, les personnes ont besoin d'aide pour mettre au point leur propre capacité de recherche et pour développer des techniques de collecte basée sur la communauté. Vous trouverez dans le **Module contenant un sujet fondamental 4** Participation et inclusion des outils et des méthodes pouvant être utilisées.

Évitez-lui d'essayer des échecs dans les premières étapes

Pendant que les groupes doivent déterminer leurs propres buts, vous devriez veiller à leur éviter de choisir des actions qui sont vouées à l'échec, en particulier durant les premières étapes. Le travail en réseau avec des groupes locaux similaires impliqués dans des activités de protection de l'enfant augmentera les chances de réussite et permettra d'échanger les expériences et les informations. Vous pouvez utiliser avec eux des évaluations participatives pour évaluer les enseignements et les intégrer dans les activités de renforcement de capacités.

Encouragez les groupes à tracer leur propre itinéraire

La phase d'autonomisation est atteinte lorsque l'assistance apportée soutient les propres plans et idées du groupe. Les groupes et chacun de leurs membres sont ceux qui connaissent le mieux leurs priorités. L'assistance apportée à ces groupes devrait viser à ce que ces derniers établissent leurs propres programmes et développent eux-mêmes leurs compétences. Les acteurs externes devraient leur apporter les informations et le soutien nécessaires, dans la mesure où les activités développées sont conformes aux normes juridiques internationales.

Créez dans toutes les activités des occasions de sensibilisation et d'autonomisation

Les réunions de groupes peuvent offrir une occasion d'ouvrir le débat sur les causes des difficultés rencontrées en matière de protection et de droits de l'enfant et sur les moyens dont on peut les traiter. Vous pouvez, par exemple, utiliser les activités d'alphabétisation fonctionnelle mises en œuvre pour les femmes pour sensibiliser ces dernières aux causes profondes de leurs problèmes. Les cours d'alphabétisation sur les textes juridiques pourraient être utilisés pour sensibiliser les individus à leurs droits et entreprendre une analyse des lois nationales basée sur le genre en même temps que pour développer leur aptitude à lire et à écrire.

Formez des alliances avec d'autres groupes locaux

Les groupes ayant un intérêt similaire peuvent former des coalitions et des réseaux pour relever de plus grands défis et atteindre des buts plus larges en se soutenant les uns les autres dans la lutte et l'action.

Équilibrez les contributions externes et internes

Le financement issu des donateurs étrangers ou des gouvernements et des ONG installés dans le pays, ne devrait constituer qu'une mesure temporaire pour aider les communautés dans le besoin, durant les premières étapes de l'urgence, à mettre en œuvre leurs propres initiatives. L'expérience a montré que la plupart des groupes deviennent plus forts lorsqu'ils reposent sur eux-mêmes et sont indépendants.

Créer les conditions pour apprendre à travers la transparence et pour partager les informations

Pour que leur participation soit effective, les communautés doivent être informées. Ces informations peuvent être diffusées par le biais de réunions publiques, de tableaux d'affichage, de prospectus et de déclarations publiques. Quels que soient les moyens de communications utilisés et les informations diffusées, cherchez à savoir comment le message a été interprété et perçu ; ne considérez pas d'emblée qu'un message transmis est un message compris. La communication devrait fonctionner à double sens, des travailleurs humanitaires vers les communautés et inversement, et des représentants communautaires aux membres de la communauté, et inversement. Procédez à des contrôles par sondage pour veiller à ce que tous les membres de la communauté ait reçu les informations, en particulier ceux qui restent confinés chez eux ou parlent une langue minoritaire. Veillez à ce que ces informations soient adaptées et accessibles aux enfants.

Planification d'action communautaire

Un plan d'action communautaire peut être développé à partir de l'analyse des droits et du classement par ordre de priorité des risques en matière de protection, des besoins d'assistance, des capacités et des solutions identifiées durant les évaluations participatives et les autres activités. Ce plan repose sur ce que la communauté se dit capable de faire et veut faire pour traiter les problèmes identifiés.

Tandis que la collecte et l'analyse des informations devraient impliquer un grand nombre de personnes, il est peut-être plus pratique de confier la planification à un groupe plus réduit, comme un comité de planification ou une équipe d'action communautaire. Vous pouvez confier à ce groupe la responsabilité de développer le plan d'action et de surveiller sa mise en œuvre. Cela ne signifie pas que les membres de la communauté qui n'appartiennent pas au comité de planification ne pourront pas intervenir ; la mise en œuvre du plan dépendra de l'ensemble de la communauté. Le processus de sélection des membres du comité de planification devrait être inspiré des points mentionnés dans le paragraphe sur la **représentation communautaire**.

Suivi et évaluation finale par la communauté

De toutes les activités, le processus de suivi et d'évaluation finale communautaire est peut-être le plus crucial, compte tenu du fait qu'il permet d'identifier les points faibles et fournit les conditions de transparence et de responsabilité. Les processus de suivi et d'évaluation se réfèrent aux évaluations participatives effectuées dans une étape précédente, pour déterminer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Par le biais d'évaluations participatives régulières avec les groupes bénéficiaires des projets, vous pouvez apporter à temps des modifications à ces projets, si cela est nécessaire. Sans suivi, l'assistance peut être apportée dans le mauvais sens, laissant la porte ouverte aux abus et à l'exploitation.

Le suivi communautaire se concentre sur la mise en œuvre des activités afin de veiller à leur bon déroulement. Il veille également à ce que les activités contribuent à atteindre les objectifs immédiats. Il est important d'effectuer régulièrement un suivi, car les processus de planification sont rarement parfaits et les situations changent constamment. La meilleure formule pour un suivi est celle d'un partenariat entre les responsables du projet, les participants et les bénéficiaires escomptés. Dans les

activités de suivi, vous devez intégrer des visites régulières chez les personnes qui ont des besoins spécifiques afin de veiller à ce qu'elles ne soient pas exclues.

L'évaluation communautaire finale consiste à revoir la totalité du programme ou du projet pour vérifier si les buts ont été atteints et si la situation s'est améliorée. Elle peut être réalisée par le biais d'évaluations participatives, d'enquêtes et d'autres méthodes encore. Il est important que les différentes parties prenantes se mettent d'accord sur le choix des projets ou des services à évaluer, sur le choix des participants et sur le moment pour le faire. Vous pouvez utiliser les questions suivantes pour orienter les activités d'une évaluation.

- Quel changement le projet a-t-il apporté en faveur du groupe ou de la communauté ?
- Les changements apportés correspondent-ils aux résultats escomptés ? Dans le cas contraire, pourquoi ?
- Les services ont-ils été délivrés efficacement ? Peut-on améliorer l'efficacité des procédures ?
- Comment et par qui le projet ou les services ont-ils été suivis ? Doit-on ici apporter une amélioration ?
- Y-a-t-il eu un cas d'exclusion ? Si oui, pourquoi ? L'a-t-on détecté et s'en est-on occupé rapidement ? Dans le cas contraire, pourquoi ?
- A-t-on contacté régulièrement les personnes les plus vulnérables et/ou ayant des besoins spécifiques afin de veiller à ce qu'elles reçoivent l'aide ou le service adéquat ?
- Les personnes ont-elles été régulièrement tenues informées des progrès réalisés dans le projet et des moyens d'accès au soutien prévu dans le projet ?
- Avez-vous mis en place des mécanismes permettant aux gens de déposer leurs plaintes ou de discuter de problèmes ?
- Les personnes chargées de délivrer les services avaient-elles des attitudes respectueuses et conformes aux valeurs de l'organisation ?
- Quels sont les enseignements de cette expérience ? Comment pouvez-vous les appliquer dans une situation ultérieure ?

A quoi cela pourrait-il ressembler ? Une étude de cas issue de Côte d'Ivoire: mobilisation des communautés locales

L'aperçu donné ci-après d'une initiative communautaire en Côte d'Ivoire illustre plusieurs des principes directeurs de cette approche. Il montre comment les communautés deviennent autonomes en participant aux programmes et en se les appropriant dès le début, ce qui donne à ces derniers toutes les garanties de viabilité. Vous y verrez comment la participation des enfants au programme permet de mieux protéger leurs droits à travers la création de groupes d'enfants. Vous y verrez également l'importance d'identifier, de former et d'inspirer les travailleurs bénévoles et de créer des conditions de travail stimulantes et durables pour qu'ils puissent continuer d'aider sur le long terme. Le travail discret mais efficace et couronné de succès qu'ont fourni, jour après jour, les groupes d'enfants et les comités de protection de l'enfant illustre dans quelle mesure cette approche peut être gratifiante pour la protection des enfants traumatisés et bouleversés par le conflit.

Le contexte

Depuis la fin de l'année 1999, la Côte d'Ivoire est touchée par un vaste conflit socio-politique entraînant le déplacement massif de populations à l'intérieur du pays et des troubles dans l'ensemble du pays. Le pays a été divisé en deux zones, la zone sud sous le contrôle du gouvernement et la zone nord, sous le contrôle des rebelles. Les enfants ont été exposés à la violence et aux abus et l'on a assisté à une augmentation du nombre de cas de violence et d'abus sexuels, de recrutement dans les groupes armés et de traite d'enfants. Le conflit a provoqué l'effondrement des structures normales de protection de l'enfant et les enfants ont difficilement accès aux services de base. Depuis le début du conflit, les services publics, comme les écoles et les centres médicaux, situés dans le Nord du pays ne reçoivent plus d'aide de la part du gouvernement. 85% des agents de santé auraient déserté le Nord et l'Ouest du pays, et 80% des services de santé auraient été fermés après avoir été mis à sac. De nombreux fonctionnaires, dont des enseignants, des agents de santé et des travailleurs sociaux ayant quitté le Nord pour rejoindre le Sud, continuent à recevoir leur salaire comme employés gouvernementaux mais ne sont toujours pas rentrés chez eux. Les institutions responsables de l'enregistrement des naissances sont inexistantes ou extrêmement surchargées de travail. Les gens ne font plus enregistrer leurs enfants, car ils ne peuvent pas payer les frais et que les centres sont trop loin. Dans certaines zones, seulement 20% des enfants ont un certificat de naissance.

Démarrage du programme

C'est dans ce contexte de crise que Save the Children Suède a lancé, en 2003, son programme communautaire. L'organisation a, en premier lieu, tenté d'identifier les problèmes majeurs auxquels étaient confrontés les enfants et qui ont surgi en raison de la guerre ou ont été exacerbés par cette dernière. Elle a ensuite vérifié ces informations auprès des dirigeants de la communauté, en discutant avec eux d'idées phares concernant les droits de l'enfant, de l'impact du conflit sur les enfants et du rôle des communautés dans la protection des enfants. Après cette consultation, les dirigeants de la communauté sont retournés auprès de leurs propres communautés, emplies d'inspiration, et ont encouragé la création de comités de protection de l'enfant

et de groupes d'enfants. Une fois établis, ces groupes ont déterminé les mesures à prendre et la manière de s'organiser pour aider les enfants dans leurs communautés. En 2008, Save the Children Suède a apporté son aide à 87 comités de protection de l'enfant et à 125 groupes d'enfants tout au long de son programme en Côte d'Ivoire. En 2003, Save the Children Suède a également commencé à travailler en collaboration avec le Ministère de la famille et des affaires sociales. L'organisation a formé 25 travailleurs sociaux sur les droits et la protection de l'enfant de façon à ce qu'ils puissent apporter un soutien technique aux nouvelles initiatives basées sur la communauté.

Dans les zones dépourvues de travailleurs sociaux parce que les services sociaux ne fonctionnaient plus, elle a formé les ONG locales ou des personnes capables de mobiliser la communauté. Ce groupe de travail central lui a alors fourni des conseils précieux et a aidé les communautés à créer et à faire fonctionner leurs comités et leurs groupes d'enfants. La formation de ce groupe de soutien technique a constitué un élément crucial en tant que relai de Save the Children Suède pour transmettre les enseignements de cette dernière aux structures communautaires existantes et permettre leur durabilité. Les comités de protection de l'enfant et les groupes d'enfants sont deux structures complémentaires qui proposent des opinions respectivement d'adultes et d'enfants, pour discuter des problèmes rencontrés par les enfants et les résoudre. Les comités comprennent des groupes de 11 à 15 personnes et sont situés dans un village ou un quartier. Quant aux groupes d'enfants, ils sont constitués exclusivement d'enfants qui se réunissent pour jouer et échanger des idées et parler de leurs expériences. Jusqu'à présent, plus de 30.000 enfants auraient bénéficié des activités organisées par les comités et par les groupes d'enfants.

Que font les groupes communautaires concrètement ?

«Nous avons reçu des livres, de la craie et des règles, et nous avons pu commencer à travailler. Nous avons essayé de mobiliser les enfants du secteur, en particulier ceux qui n'allaient pas à l'école. Nous avons essayé de les convaincre de venir à l'école au lieu de rester chez eux à rien faire»

Mamo Karamoko, président d'un comité de protection de l'enfant, Côte d'Ivoire

Les groupes communautaires ont, en premier lieu, attribué les rôles à chacun de leurs membres et ont rédigé une sorte de code de conduite inspiré de la politique de protection de l'enfant de l'Alliance Save the Children. Chaque comité a alors développé ses propres activités pour répondre aux besoins de leurs communautés. Save the Children Suède les a aidés en leur fournissant du matériel et en envoyant des travailleurs sociaux, d'autres ONG et des mobilisateurs communautaires qu'elle a formés pour apporter du soutien technique. Voici quelques exemples des initiatives qui ont été entreprises.

- **Mobiliser leurs communautés** En agissant comme point focal pour les personnes souhaitant signaler des violations de droits de l'enfant, pour ensuite transmettre les plaintes aux travailleurs sociaux ; en encourageant les membres de la communauté à se porter volontaires comme enseignants ou pour construire des écoles.
- **Sensibiliser leurs communautés aux droits des enfants** En se rendant chez les gens et en organisant des réunions de groupe pour encourager

l'enregistrement des naissances, en envoyant les enfants à l'école et en discutant du recrutement des enfants dans les forces armées et du mariage précoce pour décourager ces pratiques.

- **Organiser l'enseignement informel** Compte tenu de la grande difficulté que rencontrent les enfants pour accéder à l'école, les comités ont convaincu les dirigeants des communautés de mettre à la disposition de la communauté des salles de classe et ont encouragé d'autres membres de la communauté à se porter volontaires comme enseignants. Plus de 4.300 enfants fréquentent actuellement ces salles de classe.
- **Plaider pour que les enfants aillent à l'école** Aussi bien les comités que les groupes d'enfants encouragent les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Ils contactent aussi les directeurs d'école pour leur demander d'admettre, dans le cours de l'année scolaire, des enfants ayant été déplacés par la guerre. Les groupes d'enfants informent les comités lorsque des parents refusent d'envoyer leurs enfants à l'école qui peuvent ainsi intervenir pour discuter avec les parents et trouver une solution avec eux.
- **Obtenir des certificats de naissance** Les enfants dépourvus de certificats de naissance se trouvent considérablement défavorisés, notamment parce qu'ils ne peuvent pas s'inscrire à l'examen permettant d'accéder à l'enseignement secondaire. Les comités expliquent aux parents les démarches à suivre pour qu'ils enregistrent leurs enfants auprès des autorités locales. Lorsque celles-ci font défaut, les comités inscrivent eux-mêmes les noms des enfants de sorte que lorsque les certificats de naissances sont émis ultérieurement, les enfants ont déjà été enregistrés.
- **Servir de lien entre la communauté et les services sociaux** Dans le sud de la Côte d'Ivoire, les comités constituent un point de contact pour les travailleurs sociaux et, en général, pour les ONG ; lorsque, par exemple, une campagne de vaccination a été prévue, les agences en informent les comités qui, à leur tour, font en sorte que les gens amènent leurs enfants aux points de vaccination (souvent situés sur des sites d'éducation informelle).
- **Faire de la médiation dans les familles et dans les communautés** Les comités font de la médiation entre les enfants et leurs familles en cas de problèmes d'abus ou autres. Dans les cas d'abandon ou d'abus, ils informent les travailleurs sociaux ou les ONG.
- **Prise en charge des enfants ayant des besoins spécifiques** Les comités signalent les enfants victimes d'abandon aux services sociaux et communiquent les cas d'enfants séparés aux agences chargées des recherches et de la réunification familiale. Ils inscrivent, également, les enfants handicapés à de nombreuses activités et les encouragent à aller à l'école.
- **Organisation d'activités récréatives pour les enfants** Les comités et les groupes d'enfants organisent des jeux et des événements, comme des tournois de foot, des jeux de société et de carte, des groupes de théâtre et de danse, dans le but de rapprocher les enfants de leurs familles.
- **Organisation de programmes d'alimentation dans le cadre de l'école** Les comités ont créé des cantines scolaires financées par la communauté elle-même.

Cela signifie que tous les enfants inscrits au programme d'éducation informelle ont droit à un repas gratuit le midi.

- **Prévention contre l'exploitation sexuelle, la maltraitance et la violence, et réponse à ces problèmes** Les comités ouvrent le débat au sein de leurs communautés pour parler des moyens pour prévenir la violence envers les enfants. Ils encadrent également les enfants ayant été victimes d'abus en veillant à ce qu'ils reçoivent des soins médicaux, à ce qu'ils soient accompagnés pour déposer plainte devant la police et, le cas échéant, tout au long de la procédure judiciaire.
- **Prévention contre la mutilation génitale féminine** Les comités font de la sensibilisation dans les communautés, qui recourent traditionnellement à cette pratique, en expliquant que ce type de mutilation constitue une violation des droits des filles. Lorsque les comités sont informés du risque imminent de mutilation chez des filles, ils tentent de s'interposer en discutant avec les familles.
- **Protection de l'environnement** Les comités sensibilisent les communautés et plaident auprès du gouvernement local pour protéger l'environnement ; ils ont réussi à obtenir, dans certains secteurs, l'établissement de systèmes de gestion des ordures.
- **Prévention contre le recrutement des enfants dans les forces armées ou les groupes armés** Les comités et les groupes d'enfants négocient auprès des parents, des enfants et des groupes armés pour éviter que les enfants ne soient enrôlés dans les groupes armés, pour qu'ils soient relâchés et ils les aident à réintégrer leur communauté.

«J'ai volontairement rejoint l'armée quand j'avais 17 ans. Le comité de protection de l'enfance m'a contacté et m'a parlé de ma situation. Je me suis rendu compte que devenir militaire n'était pas une bonne solution, alors je suis parti. Maintenant, j'essaie d'empêcher que d'autres enfants commettent la même erreur que moi.»
Membre d'un groupe d'enfants dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Liens entre les approches communautaires et la programmation plus large basée sur les droits

Grâce aux approches communautaires et aux activités de mobilisation communautaire, les agences bénéficient d'un contact direct précieux avec la réalité des personnes vivant au sein de leurs communautés et peuvent, ainsi, à la fois avoir un aperçu des difficultés rencontrées par les individus pour introduire des changements dans l'exercice de leurs droits et recueillir les expériences vécues sur le terrain. Dans de nombreuses situations, cela leur permet également de créer des circonstances favorables au changement. Les institutions locales communautaires, dont les organisations d'enfants, ont la possibilité d'intensifier leur impact par le travail en réseau, en unissant leurs forces à d'autres institutions et en s'engageant dans un plaidoyer commun.

Il faudrait garder présent à l'esprit, que les efforts déployés par les communautés elles-mêmes, lorsqu'ils aboutissent, peuvent apporter un changement considérable

dans la communauté ; les travailleurs sociaux jouent le rôle d'animateurs ou utilisent ces aperçus dans d'autres secteurs d'influence. Dans votre analyse de la communauté, vous ne devriez pas vous limiter à comprendre la dynamique locale selon laquelle un droit est appliqué, mais vous devriez aussi tenir compte des méthodes utilisées et des institutions qui peuvent avoir besoin d'être réformées, peut-être au niveau législatif ou politique.

Exemples :

- les comités locaux de protection de l'enfance peuvent être intégrés dans des réseaux plus larges de protection
- le système de rapport national sur les droits de l'enfant, tous les cinq ans, peut être appliqué aux structures communautaires, ce qui permettrait à la fois de collecter des informations sur les difficultés qui subsistent et de diffuser les informations
- les agences peuvent refléter les résultats de l'évaluation initiale et de l'analyse, ainsi que les priorités communautaires dans leur planification de stratégie à long terme
- vous pouvez aider les clubs d'enfants à se fédérer et à être, ainsi, officiellement reconnus.

Quelques difficultés rencontrées dans la mobilisation communautaire

Rétablissement de l'équilibre du pouvoir

L'inégalité est ancrée dans la plupart des sociétés et le contexte de la pré-urgence est souvent celui d'un déséquilibre dans la répartition des ressources et du pouvoir. La structure du pouvoir limite souvent son accès aux personnes marginalisées et les plus pauvres de la communauté, les empêchant ainsi de s'impliquer et d'agir. Il faut donc remettre en question cette structure centrale de façon à laisser s'exprimer les plus pauvres pour que la mobilisation communautaire soit efficace. Pour soutenir la mobilisation communautaire, les agences étrangères doivent résoudre ces difficultés.

La structure du pouvoir peut elle-même être propice à l'exploitation et à l'abus de pouvoir et de statut, s'il n'y a pas de contrôle. Cette situation peut également amener des individus guidés par leurs propres intérêts à jouer le rôle de dirigeant grâce au soutien apporté par des intervenants externes ou bien une communauté entière peut être soumise à la dictature d'une minorité. Il est important de comprendre le fonctionnement des structures positives, puis de les soutenir et de les renforcer afin de garantir que la communauté y soit justement représentée, avec la participation des pauvres, des femmes exclues de la société, des adolescents, des personnes handicapées et des autres catégories marginalisées. Un système de suivi permanent doit être mis en place pour éviter la corruption et la domination des puissants. Les dynamiques du pouvoir (par rapport aux agences externes) sont également importantes ; il faut utiliser du personnel compétent pour appliquer les méthodes participatives afin que les membres de la communauté acquièrent de la confiance pour exprimer réellement leurs opinions et ne se sentent pas obligées d'exprimer certaines opinions en pensant que leurs déclarations leur seront plus bénéfiques.

Veiller à une large représentation de l'ensemble des secteurs et des groupes d'une communauté dans une structure de pouvoir et établir des structures démocratiques représentent un défi considérable. Il ne faut pas négliger la dynamique des sous-groupes et leur rapport d'influence sur la communauté. Il est souvent difficile d'équilibrer les intérêts entre ces groupes, mais votre tâche est d'essayer de les

orienter pour qu'ils fonctionnent de façon complémentaire et de promouvoir l'inclusion des personnes en principe invisibles ou exclues des activités de groupe. Le sujet est traité dans la **Section 4**.

Autres difficultés qui s'opposent à l'efficacité de la mobilisation communautaire

- Les communautés, en particulier celles qui connaissent des difficultés chroniques ou multiples, peuvent s'être découragées et dépendre totalement de l'aide humanitaire. Si les préoccupations pratiques accaparent leur temps et leur énergie, il leur est difficile de se projeter plus loin et de comprendre les avantages à travailler ensemble.
- Les communautés peuvent manifester de la méfiance et accueillir d'un mauvais œil l'aide apportée de l'extérieur.
- Lorsque les agences étrangères proposent des bénéfices aux membres de la communauté, il est important qu'elles se mettent d'accord avec eux quant à la nature de ces bénéfices.
- Les organisations peuvent être pressées par le temps, car elles doivent répondre aux attentes des donateurs, bénéficient d'un financement à court terme ou doivent produire des résultats ; les organisations peuvent également vouloir obtenir des résultats rapides pour soigner leur image dans les médias ou dans l'opinion publique.
- Le sentiment de communauté peut être pratiquement inexistant et il peut être fastidieux de le rétablir ou de le faire naître.
- Les agences doivent faire preuve d'ouverture d'esprit et être prêtes à déléguer pouvoir et responsabilité à la population concernée. Cela peut être difficile pour les agences qui ont été désignées d'avance comme responsables, vis-à-vis des bailleurs de fonds par exemple.
- Les animateurs doivent être doués de compétences exceptionnelles en matière d'approches participatives, de communication avec les gens et en qualité d'orateurs ; ils doivent également faire preuve d'empathie, de respect et de patience.
- Il peut être difficile d'ajuster progressivement un projet ou une initiative qui a réussi à un plus grand nombre de personnes ; il faut faire preuve de créativité.
- Il faut prolonger l'action et faire preuve de diverses compétences pour satisfaire les besoins qui surgissent à différentes phases du programme ; les personnes, par exemple, qui sont compétentes pour aider à lancer une initiative et la gérer, n'ont peut-être pas les compétences requises pour gérer un programme réussi.
- Le processus de suivi et d'évaluation que demandent les donateurs dépend de la communauté.

Considérations d'ordre pratique sur les méthodes de travail⁶

L'utilisation des approches basées sur les droits et sur la communauté implique certaines méthodes de travail pour les individus, mais également pour les agences. Il doit y avoir interaction entre ces dernières et les communautés. En effet, il y a un processus d'apprentissage. Toutes les agences ne se rejoignent pas sur tous les aspects de cet apprentissage ; c'est pourquoi nous proposons les exemples suivants pour vous aider à réfléchir.

Gestions des attentes, du temps et des ressources

Il est important de comprendre que c'est l'image donnée par l'agence humanitaire et son personnel qui déterminera la nature des relations entre les membres de la communauté et les travailleurs humanitaires externes. Cette image qui est projetée lors d'une intervention peut générer et génère des espoirs dans la communauté. Les grosses voitures blanches, l'augmentation du loyer dans les villes où sont installés les bureaux et, souvent, la méthode utilisée pour établir le contact avec la population, tout cela peut créer des images de pouvoir et d'argent. Les travailleurs humanitaires auront toujours un impact sur la dynamique de la politique et du pouvoir dans la communauté. Le personnel doit comprendre qu'il est important d'établir une relation de confiance, de parler avec tout le monde et de rester transparent ; il doit prendre conscience de son influence sur la dynamique sociale, simplement lorsqu'il choisit de s'adresser ou de ne pas s'adresser à telle ou telle personne durant sa visite. Les communautés ayant déjà essayé des expériences négatives avec d'autres travailleurs humanitaires se montreront sûrement peu disposées à collaborer avec un nouveau groupe. Par conséquent, le personnel risque de tirer des conclusions trop hâtives sur le manque de motivation de la communauté à s'auto-aider, plutôt que d'essayer de comprendre les raisons de son attitude. Ce type de difficulté doit être réglé par le personnel.

Compétences

Le personnel doit présenter un certain nombre de compétences spécifiques pour garantir le succès d'un processus participatif et soutenir une approche basée sur les droits et sur la communauté. Les plus importantes sont les compétences liées à la communication, qui sont cruciales car elles permettent aux individus de travailler ensemble à une tâche commune ou de contribuer à un but commun. La communication est un processus à double-sens: les informations sont reçues et transmises grâce au partage et à l'écoute. Les personnes faisant l'objet de préoccupations ne peuvent participer effectivement que si elles ont accès à la même qualité d'information que les travailleurs humanitaires. L'écoute constitue la pierre angulaire de la communication. Une écoute active requiert la manifestation d'un intérêt à entendre ce qui est dit ; il faut éclaircir certains points et être capable de résumer avec précision les informations données. Le respect dans la communication signifie que l'on parle **avec** les gens, on ne s'adresse pas à eux dans un monologue.

Il est aussi fondamental de savoir négocier pour appliquer des processus complexes à plusieurs parties prenantes diverses occupant divers niveaux dans la hiérarchie du pouvoir et ayant des capacités différentes en matière de décision. Les capacités de persuasion et de négociation sont constamment sollicitées lorsqu'il s'agit d'ouvrir des discussions sur des sujets sensibles.

Il faut avoir aussi un bon sens de l'observation et être curieux pour pouvoir découvrir les non-dits d'une communauté ; vous verrez, par exemple, comment les enfants sont traités et le type d'activités auxquelles ils prennent part, ou bien si les personnes handicapées jouent un rôle dans la communauté ou sont absents de la vie communautaire. L'observation vous permet également de remarquer le comportement non-verbal et de l'interpréter. Il s'agit d'une compétence cruciale pour comprendre comment participent les individus les moins autorisés à s'exprimer ou ceux qui ne se sentent pas libre de s'exprimer. Elle permet aussi de sensibiliser la communauté à l'impact qu'a sur elle cette inégalité.

Attitudes

Avant tout, ce sont les attitudes et les valeurs transmises qui détermineront la nature des relations établies avec les membres de la communauté. Elles permettront également une bonne coordination et un bon travail d'équipe avec les autres agences humanitaires. Il est si facile de se laisser abattre, de devenir indifférent au travail et sceptique lorsque, à court terme, le travail effectué aboutit à de maigres résultats ou n'aboutit pas.

Vous manifestez votre attitude envers les membres de la communauté et envers vos collègues à la fois verbalement et par des expressions non verbales. C'est pourquoi vous devez prendre conscience de la signification des signes non verbaux afin de veiller à garder une attitude respectueuse et impartiale dans vos relations. Chaque culture possède un langage du corps spécifique et les messages non-verbaux peuvent être interprétés différemment en fonction de la personne. Il est important de vous placer en face des gens lorsque vous leur parlez, de marquer régulièrement votre intérêt pour ce qu'ils racontent et d'établir un contact visuel normal (sans fixer la personne dans les yeux, car cela peut être interprété comme de l'agressivité). Vous transmettez des messages lorsque vous consultez votre montre pendant que les personnes parlent d'un sujet important à leurs yeux, lorsque vous arrivez dans une réunion de communauté avec une liste de contrôle toute prête, lorsque vous vous asseyez à côté des gens au lieu de maintenir une distance (à moins que le rituel vous dicte le contraire), lorsque vous marchez dans le camp à la rencontre des gens au lieu de rester dans la voiture.

Vos interlocuteurs traduiront souvent le ton sur lequel vous parlez et vos phrases ouvertes comme des signaux clairs signifiant votre sincérité dans la volonté d'établir le dialogue. En revanche, si vous interrompez des individus qui souhaitent soulever un problème, si vous ne vous attardez pas après une réunion pour consacrer du temps aux personnes qui souhaitent vous parler en aparté ou si vous partez sans prendre de rendez-vous pour une réunion ultérieure, vous montrez des indices de vos priorités. Les signes élémentaires de respect consistent en la non-utilisation de langage technique ou d'acronymes.

Vous instaurerez un climat de confiance en marquant votre respect pour les traditions et les coutumes. Vous pouvez également offrir des informations aux gens, cela vous aidera à vous rapprocher de la communauté.

Lorsque vous considérez les personnes comme des êtres humains, plutôt que comme des cas individuels, des populations ou des dossiers, il vous est plus facile de les traiter avec respect et dignité. En outre, le fait de parler régulièrement et directement avec les gens, que ce soit de façon individuelle ou en petits groupes, permet de placer un visage humain sur des problèmes complexes et cela vous rappelle le but du travail humanitaire. Le personnel devrait savoir s'adresser aux enfants et savoir si ces derniers les trouvent abordables. Il vaut mieux éviter d'avoir des idées préconçues sur les gens. Une personne qui est classée dans une catégorie sociale ne répond pas forcément au cliché propre à cette catégorie. Si, par exemple, une femme, a été déclarée veuve, ne partez pas du principe qu'elle doit avoir besoin d'un soutien particulier (qu'elle est vulnérable). Jusqu'à ce vous en connaissiez davantage à son sujet, votre seule certitude est que son mari est décédé. Vous devez manifester du respect, en vertu du principe humanitaire de l'impartialité. Les membres de la communauté observeront également le comportement du personnel et tireront leurs

conclusions. Ils pourraient, par exemple, percevoir le personnel comme des sauveurs issus de l'extérieur ou comme des intrus étrangers. Vous devez donc leur expliquer clairement ce que vous attendez d'eux et dans quelles limites afin de poser les bases de votre relation avec la communauté.

Bénévolat

L'approche communautaire repose notamment sur le travail de bénévolat effectué par les membres de la communauté. Cela signifie que ces derniers ne reçoivent pas de rémunération, mais vous pouvez néanmoins leur offrir une récompense en signe d'encouragement et des ressources afin de les aider dans leur travail (comme des bicyclettes pour parcourir de longues distances, du matériel de formation, etc.). Il est important d'expliquer aux gens que les agences et les organisations ont souvent besoin de mettre sur pied des structures de soutien constituées de personnel rémunéré, comme des mobilisateurs communautaires et des travailleurs sociaux pour encourager et encadrer les bénévoles. L'un des principes que vous pouvez appliquer et qui fonctionne bien est que l'assistance apportée dans la mobilisation de ressources déjà existantes au sein de la communauté est acceptable, mais que l'apport de ressources supplémentaires non prévues dans le projet est discutable. Les bénévoles reçoivent d'autres formes d'encouragement, de reconnaissance et de motivation principalement par le biais de sessions de formation. Dans le sud du Soudan, par exemple, Save the Children forme les mobilisateurs de communauté et leur fournit du matériel ; dans le nord du Darfour, les membres des groupes de jeunes défenseurs reçoivent également une formation intensive. Les bénévoles peuvent également se voir offrir le choix d'une carrière à long terme, être recrutés comme travailleurs sociaux dans une ONG et dans les services sociaux et recevoir un signe de reconnaissance officielle de la part des autorités par la célébration de cérémonies officielles et la délivrance de certificats. Il est important que, dans chaque localité, toutes les ONG et les autres agences harmonisent leurs politiques concernant le bénévolat. Dans le cas contraire, cela peut créer au sein de la communauté une confusion, une frustration, pouvant amener la communauté à rejeter en bloc l'idée du travail bénévole : «*pourquoi devrions-nous travailler gratuitement si une autre organisation nous propose de l'argent ?*». Il est également primordial d'être réaliste lorsque vous planifiez l'action des bénévoles et de ne pas les surcharger de travail. Dans toutes les communautés, les bénévoles ont une vie déjà bien remplie et ils ont besoin de stimulation afin de continuer à proposer généreusement un peu de leur temps pour s'occuper de problèmes communautaires.

Matériel de formation pour cette section

Exercice 1 Méthodes permettant de comprendre les structures communautaires

Exercice 2 Facilitation de structures gouvernantes garantissant une large représentation

Document 1 Diagrammes de Venn

Document 2 Scénario et questions

Section 4

Approches communautaires avec des groupes et des environnements spécifiques

Jusqu'ici, les sections de ce module étaient consacrées à l'étude des conseils et des principes génériques pour l'utilisation des approches communautaires. Vous trouverez dans cette dernière section des informations plus spécifiques couvrant des secteurs de programmation plus spécifiques qui relèvent de la compétence des praticiens humanitaires.

Les approches communautaires sont étudiées dans les trois contextes suivants :

- Approches communautaires avec les enfants
- Approches communautaires avec les femmes
- Approches communautaires en zone urbaine.

Approches communautaires avec les enfants

Points-clés d'apprentissage

- Les enfants capables de discernement ont le droit d'exprimer librement leurs opinions sur toute question les intéressant ; les opinions de l'enfant sont dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité (article 12 CDE).
- La mobilisation (ou la participation) des enfants dans des populations affectées par des situations d'urgence se traduira par des initiatives de protection accrue ; en outre, les enfants participant ont de grande chance de voir s'accroître leur bien-être et leur résilience.
- Il est important de mobiliser les adolescents, en particulier lorsque le système éducatif est insuffisant et que la situation économique n'offre que peu d'issues, situation qui peut les plonger dans un état de désœuvrement, de découragement et de perte de dignité.
- Avant, pendant et après une urgence, les enfants peuvent contribuer de façon significative à leur propre protection et à celle des autres ; ils peuvent jouer un rôle vital dans la phase de reconstruction après le conflit et dans le rétablissement de communautés plus pacifiques et plus tolérantes.
- Les organisations peuvent soutenir et promouvoir la mobilisation des enfants en développant une approche stratégique par le biais de techniques participatives adaptées à l'âge des enfants ainsi que du renforcement et du développement de leur capacité.

Cette section est à lire en parallèle avec le **Module contenant un sujet fondamental 4** Participation et inclusion.

Il est possible d'impliquer des enfants dans des approches communautaires, y compris dans des initiatives de mobilisation communautaires, dans la plupart des situations d'urgence, à condition cependant que leur intérêt supérieur demeure une considération primordiale et que les questions de sécurité aient été soigneusement évaluées. Il faut également rappeler que la participation des enfants doit se faire uniquement avec leur consentement et ne doit pas devenir une obligation. Les organisations désireuses de



solliciter le concours des enfants devraient préalablement évaluer soigneusement les risques afin de veiller à ce que le processus n'entraîne pas de risques supplémentaires pour leur sécurité. Dans cette évaluation, il faudrait examiner ces problèmes à une échelle plus large, en particulier si vous travaillez en situation de conflit, et en relation avec les risques auxquels sont exposés les enfants et les jeunes que vous avez rencontrés par le biais de l'organisation humanitaire (cf. ci-dessous en ce qui concerne la politique de protection de l'enfant).

Dans certaines circonstances, les jeunes participent spontanément et activement à des activités humanitaires, dès le déclenchement d'une situation d'urgence ou même avant, s'ils travaillent dans la prévention. Il est possible que vous trouviez des organisations ou des associations de jeunes qui fonctionnent bien, auquel cas vous pouvez les utiliser. Dans d'autres situations, en particulier lorsque les jeunes ont connu des problèmes chroniques ou ont été affectés par des événements multiples, vous rencontrerez de grandes difficultés pour repérer des jeunes, stimuler leur intérêt et développer leur capacité. Cependant, lorsque les jeunes se sont engagés et constatent que la situation évolue grâce à leur travail, les projets peuvent connaître des progrès rapides.

Travailler avec les enfants

Les organisations doivent veiller à ce que le personnel qui travaille au contact des enfants ou avec le concours de ces derniers soit correctement formé et connaisse et accepte le code de conduite qu'elles ont adopté respectivement, y compris en ce qui concerne la protection de l'enfant. Il est fondamental de suivre des normes rigoureuses dans la pratique participative lorsque l'on travaille avec des enfants et de demeurer prudent pour éviter de générer chez eux de faux espoirs. Les conditions sont fort différentes lorsque l'on se retrouve dans une situation d'urgence pour encourager la participation des enfants et des jeunes et promouvoir leur mobilisation et lorsque l'on fait la même chose dans un contexte de développement. Il est donc essentiel de vous montrer réalistes lorsque vous adoptez des objectifs et des buts communs. Les jeunes peuvent manifester un grand enthousiasme et il est important d'entretenir cet optimisme tout en restant dans le domaine du réalisable par rapport à un contexte déterminé.

Prendre connaissance des actions, de la capacité et des ressources existantes et les renforcer

Une analyse de situation des droits de l'enfant (cf. **Section 3** et **Module contenant un sujet fondamental 3** Conception de programme) peut vous avoir permis de repérer des actions entreprises par des enfants en réponse à une situation d'urgence, ainsi que l'existence de groupes d'enfants travaillant ensemble de façon officielle ou informelle. En consacrant du temps pour discuter avec eux et communiquer de diverses manières (les jeux de balle peuvent constituer un moyen de «briser la glace» et d'attirer leur intérêt) vous pouvez arriver à mieux comprendre ce que ces enfants ressentent et ce qu'ils font. S'agit-il d'une action spontanée ? Les enfants étaient-ils membres de groupes de jeunes ou d'associations d'enfant avant la situation d'urgence ? Ces groupes sont-ils encore actifs ou doivent-ils être réactivés ? Les associations de scoutisme et de guides ont constitué une importante ressource dans de nombreuses situations d'urgence, notamment après le tsunami en Asie. Les organisations d'enfants dirigés par des enfants sont de plus en plus répandues, en

particulier en Asie. Ces groupes s'occupent souvent de problèmes liés aux droits de l'enfant ou d'ordre culturel et les jeunes peuvent être dotés d'excellentes compétences en matière de gouvernance et connaître parfaitement leurs droits.

Renforcer ou développer les capacités des enfants

Même dans les cas où les enfants ont une expérience de travail de groupe avant la survenue de la situation d'urgence, ils sont susceptibles d'avoir besoin d'une aide supplémentaire et de formation. Les organisations qui soutiennent et promeuvent la mobilisation des enfants devront évaluer les besoins de ces derniers et envisager des moyens appropriés pour les soutenir. Les besoins des enfants peuvent être les suivants :

- des informations sur l'organisation de la réponse humanitaire et sur la distribution des rôles et des responsabilités parmi les différentes organisations et les divers acteurs
- des informations sur leurs droits
- des informations sur les partenaires ou sur les organisations avec lesquels ils pourraient travailler
- une formation pour les aider à prendre la parole en public, à préparer des réunions, à renforcer leur confiance dans leur éloquence
- une formation dans des spécialités comme la réalisation d'une évaluation initiale et d'une enquête
- des informations et du matériel destinés aux projets dirigés par des enfants à l'intention des enfants (d'éducation par un pair), comme ceux relatifs aux enfants séparés de leur famille, à la prévention de la maladie ou à la sensibilisation aux mines terrestres.

Dans quelles activités devriez-vous impliquer les enfants et les jeunes ?

Les enfants, en fonction de leur âge et de leur capacité de participation évolutive, peuvent prendre part aux activités de toutes les phases d'une situation d'urgence, depuis la préparation jusqu'à la réconciliation et le rétablissement de la paix. Dans la mesure où leur participation n'implique pas de risques supplémentaires pour eux ou ne génère pas de stress personnel, vous devriez les encourager à participer quels que soient les moyens dont ils disposent. Leur engagement ne devrait pas constituer un fardeau de responsabilité pour eux ou les empêcher de contribuer à la vie normale ; ils doivent continuer, par exemple, à fréquenter l'école, si cela est possible, et avoir des activités récréatives. Pour certains jeunes, comme pour les adultes, l'engagement actif servira de thérapie pour oublier les expériences traumatisantes qu'ils ont vécues.

Les enfants et les jeunes ont joué un rôle dans les situations d'urgence en participant aux activités suivantes :

- évaluation initiale des besoins par la réalisation d'enquêtes ou par la collecte de données
- préparation à l'urgence
- prévention de la séparation
- prévention du recrutement

- prévention et signalement de la VBG
- préparation et diffusion des informations
- conception, suivi et évaluation finale de programme
- mécanismes de feedback et de plaintes
- travail dirigé par des enfants pour des enfants (ou éducation par des pairs)
- établissement de clubs ou d'associations d'enfants
- reconstruction, résolution de conflit et activités de réconciliation en post-urgence.

Cette liste n'est pas normative ou exhaustive et le rôle des organisations est de favoriser un processus qui leur permette de reconnaître ce qui est important pour eux.

La stimulation est également importante, c'est-à-dire que vous devriez encourager les familles et les autres adultes de la communauté à soutenir la participation des enfants et des jeunes et à reconnaître le bien-fondé de cette participation.

Mobiliser les jeunes et les adolescents

L'adolescence représente une période difficile dans le développement de l'enfant. Elle est caractérisée par une croissance physique considérable et par un développement émotionnel, intellectuel, social et moral. Les adolescents et les jeunes adultes doivent impérativement s'appuyer sur une base sûre et stable pour acquérir leur indépendance et développer un sentiment d'identité personnelle fort. Privés d'école, de possibilités de travailler, de relations amicales et de contact avec leurs pairs les jeunes peuvent se sentir très vulnérables. Ils risquent également de ne pas développer de compétences de vie et de subsistance, celles qu'ils apprendraient dans leur vie quotidienne s'ils vivaient dans des circonstances normales.

Ces facteurs, couplés à l'incertitude de leur avenir, risquent d'engendrer une variété d'autres problèmes pouvant être très graves.

- Mécanismes d'adaptation négatifs, comme l'adoption de diverses formes de comportement antisocial, dont l'agressivité, l'alcoolisme ou la toxicomanie ainsi que l'activité sexuelle précoce non-protégée et la prostitution qui peuvent provoquer la diffusion d'infections sexuellement transmissibles, dont le VIH et le sida, et des grossesses non-désirées.
- Ils peuvent également devenir des cibles spécifiques pour la manipulation politique et le recrutement dans les forces armées ou les groupes armés. Le désœuvrement, la frustration et l'angoisse qu'ils ressentent concernant leur avenir se conjuguent pour en faire des cibles faciles pour le recrutement de mineurs, la pratique de l'enlèvement à des fins d'exploitation de travail ou sexuelle ou pour les violences sexuelles basées sur le genre (cf. **Module contenant un sujet critique 7** Enfants associés à des forces armées ou à des groupes armés pour de plus amples informations).

Par ailleurs, les adolescents et les jeunes gens peuvent constituer une ressource considérable pour la communauté, car ils peuvent contribuer par leur énergie, leur enthousiasme, leur force physique, leur esprit créatif et leur imagination à la résolution des problèmes. Il est vital d'utiliser leur potentiel et de s'appuyer sur leur ingéniosité pour renforcer non seulement leur propre développement, mais également celui de la communauté tout entière.

Impliquer des adolescents dans des activités communes avec de plus jeunes enfants

Les adolescents peuvent constituer une ressource vitale dans les activités auprès des enfants. Très souvent, ils ont à la fois la motivation et la capacité de proposer des activités variées aux enfants et aux autres membres de la communauté. Ils peuvent, par exemple, aider à gérer le quotidien d'un espace accueillant pour les enfants, identifier et signaler des enfants nécessitant une protection, organiser des activités récréatives et culturelles pour les enfants, prendre part à des comités scolaires et enseigner dans les écoles. Les adolescents peuvent également devenir des mentors pour les enfants plus jeunes, en leur accordant leur amitié et leur soutien.

Les adolescents autonomes

Dans certaines situations d'urgence, vous pouvez rencontrer des groupes d'adolescents qui vivent séparés de leurs propres familles et ne souhaitent pas réintégrer ces dernières pour des raisons diverses. Dans ces cas-là, il peut être plus judicieux de travailler avec eux en utilisant une approche de mobilisation communautaire, c'est-à-dire en les engageant comme un groupe pour leur permettre de planifier leur propre installation et d'en prendre la responsabilité eux-mêmes.

Approches d'enfant à enfant ou éducation par les pairs

A l'origine, les approches d'enfant à enfant avaient été créées pour que les enfants contribuent à l'amélioration du système de santé communautaire. Cette approche a montré que les jeunes ont une grande influence sur leurs pairs, sur les parents et sur le reste de la communauté. Elle crée des mouvements à la base de la société pour apporter un changement. Les approches d'enfant à enfant connaissent un développement notoire dans les zones sensibilisées aux problèmes sanitaires et des mines terrestres.

L'approche «d'enfant à enfant»

L'approche «d'enfant à enfant» concernant l'éducation sanitaire a été introduite en 1978, après la déclaration d'Alma Alta sur les soins de santé primaires et avant l'année internationale de l'enfant. Elle aide à utiliser le potentiel des enfants à diffuser les idées et les pratiques en matière de santé parmi les autres enfants, les familles et les communautés. Ces idées sont les suivantes :

- La santé constitue un élément très important dans l'éducation de tous les enfants. L'enfant doit apprendre les règles sanitaires pour pouvoir vivre heureux ou étudier correctement.
- La santé concerne tout le monde, pas seulement les médecins et les autres agents sanitaires. Les enfants doivent contribuer à leur propre santé en même temps que les adultes et doivent enseigner aux autres à être sains et à entretenir leur santé.
- Le moyen le plus important de rester sain est de prévenir la maladie. Cependant, même lorsque des enfants et des adultes sont malades, il existe des gestes simples que tout le monde peut accomplir pour soulager les personnes malades.
- Il existe également d'importants symptômes de maladie que chacun peut reconnaître. De cette manière, il est possible de demander de l'aide rapidement, rendant plus facile le traitement de la maladie.
- Etre en bonne santé ne se réfère pas seulement au bien-être physique. Cela signifie également avoir une activité intellectuelle brillante et mener une vie saine. Les enfants peuvent aussi s'auto-aider et aider les autres pour entretenir ce type de santé.
- La clé d'une bonne santé, c'est une connaissance approfondie en la matière. Si les faits réellement importants, les idées et les connaissances spécifiques à une bonne santé ne sont pas connus et compris, les idées ne peuvent pas être diffusées correctement.

Les enfants peuvent diffuser les idées en matière de santé et enseigner aux autres les bonnes pratiques sanitaires de plusieurs manières.

Les enfants plus âgés peuvent aider les plus jeunes en :

- prenant soin d'eux et en leur enseignant les règles sanitaires
- en leur montrant le bon exemple.

Les enfants peuvent aider d'autres enfants du même âge en :

- apprenant les uns des autres par le biais d'activités communes
- partageant leurs connaissances, dans le cas des enfants ayant été scolarisés, avec ceux qui n'ont pas eu la même chance.

Les enfants peuvent transmettre des messages de santé et prendre des mesures sanitaires dans leurs familles et dans leurs communautés.

- Ils peuvent parfois diffuser des connaissances apprises à l'école. Par exemple, lorsque Mary apprend le rôle important de la vaccination, elle

transmet l'information à sa mère qui emmène faire vacciner le bébé.

- Ils peuvent parfois enseigner en donnant l'exemple.
John fabrique un nouveau jouet pour le bébé et grand-mère aide le bébé à jouer avec.
- Ils peuvent parfois travailler ensemble pour diffuser des idées et agir dans la communauté.
Par exemple, les scouts de la santé posent une clôture autour du puits et organisent une fête après.

Adaptation de «*Child to child: a resource book*» Bonati G et Hawes H, The Child-to-child Trust

L'**éducation par les pairs** est très similaire et les deux approches se réfèrent à un groupe d'enfants qui reçoivent des informations précises et comprennent bien un thème déterminé, puis qui transmettent leur connaissances à d'autres enfants. Dans ce cas, le terme **pairs** a plutôt la signification d'enfants du même âge ou de même statut et d'enfants plus jeunes. Cependant, les pairs éducateurs ont également transmis des enseignements ou fourni des informations à leurs parents, au sein du foyer, et à d'autres adultes, notamment à travers des présentations publiques dans la communauté.

Dans les situations d'urgence, les approches d'éducation par les pairs et d'enfant à enfant sont utilisées pour transmettre des informations dans les domaines suivants : la santé, les systèmes sanitaires, l'utilisation de l'eau, la distribution de l'aide alimentaire, la protection, les processus d'urgence et dans d'autres domaines. Cette approche ne connaît pas de limite et le processus est très utile pour communiquer rapidement des informations précises. En outre, les enfants ont participé à des programmes d'éducation par les pairs consistant à prendre en charge des classes d'enfants plus jeunes au sein de l'école, pour suivre le programme élémentaire.

Approches communautaires avec les femmes

Points-clés d'apprentissage

- Les femmes ont droit à être consultées et impliquées dans les décisions les concernant ainsi que leur famille. Il faudrait déployer des efforts de sensibilité pour plaider en faveur de l'inclusion des femmes dans la mobilisation communautaire.
- La mobilisation communautaire des femmes en matière de protection des enfants revêt une importance particulière en raison du rôle qu'elles jouent dans les familles, de la contribution qu'elles peuvent apporter et, dans certaines cultures, de leur marginalisation.
- La mobilisation des femmes présente plusieurs défis liés à leurs rôles ou aux circonstances de leur vie. Par conséquent, des efforts spécifiques peuvent être requis pour veiller à leur mobilisation.
- La mobilisation des femmes peut demander le développement de structures parallèles de femmes.

- Il existe plusieurs stratégies d'approche de la mobilisation sociale des femmes et le choix de la stratégie dépendra en grande partie de la situation.

Pourquoi la mobilisation des femmes est-elle particulièrement importante?

L'article 18 de la CDE établit que la responsabilité d'élever l'enfant incombe au premier chef aux parents et que les deux parents ont une responsabilité commune en cela. Ce même article établit également l'implication de l'Etat dans l'aide apportée aux parents pour qu'ils exercent la responsabilité qui leur incombe. La CDE crée l'obligation pour les deux parents de guider et de soutenir leurs enfants dans l'exercice de leurs droits, de tenir compte de leurs capacités évolutives et de veiller à ce que, dans toutes les décisions concernant leurs enfants, leur intérêt supérieur soit une considération primordiale. En raison de la nature particulière des droits de l'enfant et du concept de capacité évolutive de l'enfant, il peut être utile de considérer les parents comme des **co-demandeurs** en droits de l'enfant. Ceci s'applique particulièrement pour les très jeunes enfants, dans les familles monoparentales dirigées le plus souvent par la mère qui négocie l'accès de son enfant aux services sanitaires et d'éducation.

Dans la pratique, les mères jouent fréquemment un rôle central dans la prise en charge et la protection des enfants et des jeunes. A la fois en qualité de co-demandeuses des droits de leurs enfants et d'individus, les femmes ont le droit d'être consultées et impliquées dans les décisions les concernant elles-mêmes et leur famille. De nombreuses sociétés refusent encore ces droits aux femmes qui sont sous-représentées dans les structures de pouvoir. C'est pourquoi, les approches communautaires qui consistent à travailler essentiellement avec des femmes sont particulièrement importantes. On peut justifier l'utilisation d'approches communautaires spécifiques impliquant des femmes comme suit :

- Dans toutes les sociétés, les femmes jouent un rôle central dans les soins et l'éducation prodigués aux enfants.
- Les femmes jouent souvent un rôle fondamental dans des domaines importants pour le bien-être de la famille, comme le contrôle et la gestion de l'eau et de la nourriture.
- Souvent les femmes ont une plus grande ouverture d'esprit et manifestent plus de souplesse dans leur manière d'aborder des problèmes. L'expérience montre que les femmes ont souvent une plus grande capacité d'organisation et jouent un rôle de premier plan dans les activités communautaires et dans les prises de décision.
- Il est évident que certains problèmes de protection affectant les filles et les femmes (comme la sécurité personnelle et les violences sexuelles basée sur le genre) sont mieux pris en main par les femmes elles-mêmes (cf. **Module contenant un sujet critique 1** Abus et exploitation).
- La guerre et les petits conflits ont souvent pour conséquence d'accroître prodigieusement le nombre de ménages dirigés par des femmes. Les initiatives en matière de nouvelles techniques éducatives, d'activités génératrices de revenus, de santé (en particulier de la santé de reproduction) et des droits juridiques sont plus susceptibles de subvenir aux besoins de la communauté si elles sont dirigées par les femmes elles-mêmes.
- Les femmes veilleront à la viabilité des initiatives sur le long terme.

En revanche, l'implication des femmes représente une série de défis particuliers à relever. Pour évaluer les meilleures méthodes de les impliquer, vous devrez



préalablement rechercher, selon les contextes, comment les femmes vivaient et le rôle qu'elles jouaient avant le déclenchement de l'urgence ; vous devrez également connaître l'impact que l'état d'urgence a eu sur leur vie. Parmi les défis que vous devrez relever figurent les suivants :

- Il est essentiel de comprendre les faits précis et d'analyser les rôles joués par les femmes par rapport aux normes culturelles, religieuses ou traditionnelles régissant la communauté.
- Ce sont fréquemment les hommes qui prennent les décisions, même dans les domaines de majeure préoccupation pour les femmes, reléguant ces dernières au second plan.
- Les femmes peuvent se sentir surchargées par le poids de nouvelles responsabilités, lorsqu'elles prennent en charge des membres de la famille élargie en cas de décès ou de séparation ou encore d'absence des maris.
- Les femmes sont souvent accaparées par leurs tâches ménagères et disposent de peu de temps pour assister aux réunions communautaires. Les horaires fixés pour les réunions ne tiennent pas toujours compte de leurs disponibilités.
- L'urgence a peut-être durci les conditions de vie des femmes ; les constantes privations, la misère noire, le sentiment perpétuel d'insécurité et l'augmentation éventuelle de la violence domestique dans la post-urgence, représentent des conditions qui poussent à l'épuisement et laissent peu d'énergie pour assumer de nouveaux rôles.
- Les femmes peuvent souffrir d'un déficit de confiance en soi et risquent d'être analphabètes si elles sont issues de pays où les femmes n'ont pas accès à l'éducation. Vous devez en tenir compte dans votre formation et vos activités de renforcement de capacités.

Les rôles changeants des femmes

Durant les urgences, les femmes peuvent jouer des rôles très actifs dans les communautés. L'expérience acquise en Amérique latine montre cependant que même si ce rôle prépondérant est accepté pendant la durée de la situation d'urgence, les hommes souhaitent le retour des femmes à leurs rôles traditionnels à brève échéance. L'équipe qui a travaillé avec les hommes et les femmes de ces communautés a jugé important de réfléchir à la possibilité pour les femmes de conserver un rôle actif.

Adaptation du **Module contenant un sujet fondamental 6** Mobilisation communautaire pour l'Amérique latine

L'exemple ci-dessus montre l'importance d'entretenir le dialogue avec les hommes et de les impliquer à long terme, même (ou en particulier) lorsque la mobilisation des femmes constitue l'objectif-clé. Les hommes ont un rôle crucial à jouer pour permettre ou soutenir le changement d'attitude envers les femmes et les filles ; il en est de même dans le traitement des problèmes liés à la discrimination fondée sur le genre, à l'exploitation et aux violences fondées sur l'inégalité ou sur le genre.

Stratégies de mobilisation des femmes

En raison de l'organisation patriarcale de la plupart des sociétés, les femmes tendent à disposer d'un moindre pouvoir socio-économique et politique et sont sous-représentées dans les structures gouvernantes officielles. Bien que les femmes représentent la moitié de la population sociétale, elles sont souvent négligées dans les activités sociales, y compris dans le processus de mobilisation communautaire. Elles ne sont souvent pas prises en considération dans les processus d'évaluation et de planification.

La mobilisation exclusive des femmes peut être considérée comme une menace pour les hommes s'ils constatent que leur statut et leur pouvoir de décision sont remis en question. Dans certaines sociétés, les femmes ont une liberté de mouvement limitée par rapport aux hommes, ce qui rend malaisée la mobilisation sociale. Il faudrait, par conséquent, appliquer une série de stratégies pour rétablir l'équilibre dans les rapports de force.

Une première stratégie peut consister à négocier la représentation obligatoire des femmes et des enfants, au côté des hommes, dans les différents comités. Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire de créer des organisations ou des comités de femmes séparés qui fonctionnent en parallèle avec les structures composées d'hommes ; il faut parfois aussi entreprendre un travail rigoureux de sensibilisation auprès des dirigeants pour leur expliquer la nécessité de l'implication des femmes. Néanmoins, les différentes stratégies d'approche de la mobilisation des femmes sont spécifiques à chaque contexte. Les agences devront procéder à une analyse approfondie du rôle des femmes au sein de leur communauté afin de trouver des méthodes de travail efficaces qui respectent également la tradition, la culture et les croyances religieuses de celle-ci. Dans de nombreuses circonstances, les femmes sont proactives ; elles s'organisent promptement et proposent maintes idées. Comme nous l'avons déjà vu, les femmes peuvent jouer et jouent souvent un rôle prépondérant dans les situations d'urgence. Dans d'autres situations, lorsque les femmes rencontrent les difficultés mentionnées plus haut, les agences peuvent devoir apporter un soutien actif, du moins durant les premières phases de l'urgence. A mesure que les femmes commenceront à s'adapter à la situation, ce qu'il faut espérer, elles auront progressivement moins besoin d'aide, si cette dernière a été programmée pour promouvoir l'indépendance et l'appropriation. Les idées suivantes sont à prendre en considération.

- Le processus de mobilisation peut requérir un soutien initial. Vous pouvez, par exemple, identifier les points de rencontre des femmes, fournir des informations concernant la garde des enfants ou organiser celle-ci ou plaider en faveur de l'aménagement d'espaces amis des enfants (AEA) afin de permettre aux femmes de se réunir ; vous pouvez identifier les contraintes subies par les femmes participant aux réunions pour trouver des solutions (comme veiller à ce que les horaires de réunion correspondent aux heures de disponibilité des femmes).
- Encouragez le recrutement des travailleurs sociaux et des bénévoles parmi les femmes de sorte qu'elles puissent accéder aux groupes de femmes et les mobiliser.
- Servez-vous des groupes d'adolescentes pour accéder aux groupes plus larges de femmes.

- Sensibilisez les structures communautaires gouvernantes et de pouvoir à l'importance de la participation des femmes et, finalement, encouragez la représentation des femmes dans les réunions communautaires.
- Créez et promouvez les emplois traditionnels qui amènent les femmes à jouer un rôle spécifique tout en restant socialement acceptable. Elles peuvent, par exemple, travailler dans les centres d'accueil pour enfants, dans les centres de planification familiale, en qualité d'infirmières et utiliser le produit du travail familial comme source de revenu.
- Diffusez les exemples et les bonnes pratiques en matière de projets d'auto-assistance chez les femmes et montrez le rôle qu'elles ont joué dans la protection et dans la promotion des droits de l'enfant.
- Conduisez des activités de renforcement de capacités correspondant à leur niveau d'éducation et à leur statut social. Aidez-les à animer des réunions, à prendre des notes et à développer un plan d'action ; travaillez auprès du groupe d'hommes pour les convaincre que la mobilisation des femmes est indispensable dans la protection de l'enfant. Tous ces moyens sont efficaces pour mobiliser les femmes.

Approches communautaire dans les zones urbaines

Points-clés d'apprentissage

- Les réfugiés et les personnes déplacées qui se sont installés dans les zones urbaines, ou qui se sont dispersés dans les zones rurales, peuvent rencontrer des difficultés et des contraintes particulières en raison de leur isolement par rapport à la communauté.
- Dans ces situations-là, les relations entre les personnes réfugiées et déplacées, d'une part, et la population locale, d'autre part, risquent d'être tendues.
- Dans ces situations-là, les personnes réfugiées et déplacées risquent de ne sentir aucun lien d'appartenance, que ce soit avec la communauté locale ou avec les personnes réfugiées et déplacées.
- Il faudra développer des stratégies spécifiques au contexte afin d'accéder aux communautés d'accueil et de les intégrer dans ces circonstances.

Les réfugiés et les PDI qui se sont installés dans des zones urbaines, ou qui se sont dispersés dans les zones rurales peuvent rencontrer des difficultés et des contraintes supplémentaires

La majorité des personnes déplacées, qui ont quitté leur domicile ou leur lieu d'origine vivront dans un camp, soit comme PDI, soit comme réfugiés, en attendant de pouvoir rentrer chez eux ou de s'installer durablement quelque part. Néanmoins, dans certaines situations d'urgence, beaucoup d'entre elles se dispersent dans les zones urbaines ou rurales. Ce peut être des réfugiés qui fuient vers un autre pays, des PDI qui viennent peut-être de loin ou celles qui ont éventuellement perdu leurs maisons dans une catastrophe naturelle. Toutes ces personnes trouvent à se loger à proximité relative de leur ancien domicile, dans une ville ou une mégalopole, ou bien dans une zone rurale. Dans certaines circonstances, elles sont bien accueillies et acceptées par la population locale, mais dans d'autres cas elles se heurtent à des difficultés spécifiques. Ces problèmes peuvent être les suivants :

- Les personnes déplacées peuvent se retrouver dispersées et isolées au sein de la population d'accueil pour plusieurs raisons : barrières de la langue, différence culturelle et hostilité d'ordre politique ou racial. Tout cela peut provoquer un profond sentiment d'isolement.
- Les conditions peuvent être particulièrement dures, avec par exemple, un logement de qualité inférieure et de lourdes contraintes économiques.
- Cette population ne connaît peut-être pas de gouvernance ni de structures communautaires traditionnelles.
- Bien que les populations d'accueil se montrent au début ouvertes, accueillantes et généreuses envers les personnes déplacées, leur sentiment de compassion s'amenuisent avec le temps.
- Les personnes déplacées peuvent être perçues comme des rivales dans l'utilisation des maigres ressources ou comme une menace pour la stabilité ou la sécurité de la communauté d'accueil.
- Elles peuvent se voir refuser l'accès aux services d'éducation et de santé, par exemple, ou avoir un accès limité pour des raisons juridiques ou économiques.
- Lorsque les personnes déplacées reçoivent une assistance dont ne bénéficie pas la population générale, cela peut générer des tensions dans la population locale.

Dans ces situations-là, les personnes déplacées risquent de ne pas développer de sentiment d'appartenance à une communauté.

La mobilisation communautaire dans un environnement urbain ou en dehors d'un camp peut parfois relever du défi. Alors qu'un exode de masse et une situation de camp peuvent offrir des occasions pour tisser de nouvelles relations sociales et former de nouvelles communautés, les mouvements plus réduits ou plus étalés de personnes peuvent provoquer leur dispersion dans une zone urbaine ou rurale. Elles ne développent alors pas de sentiment d'appartenance, que ce soit avec la communauté des personnes déplacées ou avec la communauté locale, ce qui amène ces populations à éprouver un profond sentiment d'isolement.

Vous pouvez développer des initiatives de mobilisation communautaire axées sur des stratégies inclusives qui rassemblent la population locale et les personnes déplacées. Vous pouvez également vous attacher à développer un sentiment communautaire chez les personnes déplacées. Ces deux approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre et certaines stratégies peuvent conjuguer les deux éléments ; cela dépend beaucoup de la situation locale.

Les personnes déplacées qui vivent dispersées dans la population d'accueil peuvent être plus difficiles à atteindre par des approches communautaires.

Bien que dans certaines situations, les personnes déplacées tendent à se concentrer dans un secteur en particulier, dans d'autres cas elles peuvent être plus dispersées, ce qui les rend relativement introuvables. Elles ne se sont peut-être pas installées durablement dans un lieu, mais se déplacent fréquemment à la recherche de nourriture ou d'autres ressources, ou bien elles sont possédées par la peur ou l'hostilité ambiante. Voici quelques stratégies pour accéder à ces populations.

- Identifiez et utilisez les points de contacts formels comme :
 - les églises, les mosquées et les temples



- les centres d'enregistrement
- les centres de distribution
- les hôtels
- les écoles.
- Identifiez et utilisez les lieux de rencontre comme :
 - les parcs, les espaces ouverts, les terrains de sports
 - les marchés
 - les bars ou les lieux de restauration.
- Si vous identifiez des modes de gouvernance traditionnels ou d'un nouveau genre, vous pouvez peut-être les utiliser pour localiser les réfugiés ou les personnes déplacées.
- Utilisez les moyens de communication de masse comme la radio et la télévision, les panneaux d'affichage et les journaux (en particulier si les personnes déplacées possèdent leurs propres journaux ou ont des préférences pour certains journaux).
- Les approches **marche et parole** peuvent aussi se révéler efficaces, en se déplaçant à l'intérieur des zones réputées accueillir des personnes déplacées, en observant, en conversant et en écoutant. Il peut aussi être judicieux d'assister à certains événements, comme des matchs de football ou des célébrations.
- Accédez à des informations à partir de services existants, comme les cliniques, les écoles et les centres de distribution.

Différentes stratégies peuvent être adoptées en fonction des besoins et des circonstances.

Dans certains cas, il est nécessaire d'adopter une large stratégie inclusive impliquant à la fois les personnes déplacées et la communauté d'accueil. Cela peut aider à promouvoir un sentiment de communauté qui englobe les personnes déplacées. En effet, en encourageant des interactions positives entre ces dernières et la communauté d'accueil, il est possible de dissiper les préjugés et l'hostilité de la population d'accueil. Si vous proposez des services ou si vous encouragez des activités de coopérations, cette approche peut permettre de montrer que les personnes déplacées constituent indirectement un apport positif pour la totalité de la communauté. En Amérique latine, par exemple, les groupes de personnes déplacées en raison d'une catastrophe naturelle, se sont unis pour réclamer des logements à la communauté où ils se sont réfugiés, ce qui avec l'aide d'ONG a fini par leur être accordé par les autorités locales. Les agences humanitaires travaillant dans le camp de réfugiés de Dadaab au Kenya ont, à certains moments, étendu leurs services à la communauté d'accueil environnante qui s'était également paupérisée.

Dans d'autres cas, notamment dans les zones urbaines, il peut être plus réaliste de se concentrer sur la création ou la facilitation d'occasions permettant aux personnes déplacées de se regrouper dans le but de les aider à faire naître chez elles un sentiment de communauté, pour qu'elles s'entraident et construisent un capital social. Vous pouvez, par exemple, créer des centres communautaires offrant un espace pour échanger des informations, organiser des réunions de groupe, abriter des activités récréatives et éducatives, etc. Ce sont les personnes déplacées elles-mêmes qui devraient, dans la mesure du possible, s'engager dans ces initiatives, en bénéficiant

d'une assistance extérieure minimale. Lorsqu'une communauté compte plusieurs groupes ethniques, il peut être important de plaider pour obtenir des infrastructures et des activités qui visent l'ensemble des groupes et ne concernent pas seulement les plus actifs d'entre eux. Il peut aussi être nécessaire, dans d'autres circonstances encore, de veiller à l'existence d'un espace suffisant pour que chaque groupe ethnique puisse développer des activités séparément ou bien que les hommes et les femmes puissent être séparés. Il existe également une autre stratégie, celle qui consiste à aider les personnes déplacées à former des associations. Cela pourrait signifier les aider à trouver des lieux appropriés pour se réunir, à développer des moyens de communication, comme des bulletins d'informations, à mettre en place plusieurs types d'activités d'auto-assistance, etc. Aider ces personnes à mettre en œuvre un service de garderie formel ou informel, des activités récréatives ou éducatives, lorsqu'ils en ont besoin, constitue un moyen très efficace de fédérer les gens et de promouvoir chez eux le sentiment de communauté.

Le choix de l'approche dépendra de plusieurs facteurs, notamment de la durée du séjour des personnes déplacées sur leur lieu de refuge, des relations que les personnes déplacées entretiennent avec la communauté d'accueil et des circonstances dans lesquelles elles vivent. Par exemple, parlent-elles la même langue ou le même dialecte? Sont-elles toutes résidentes d'une mégalopole? N'oubliez pas que ces approches ne sont pas exclusives l'une de l'autre et qu'il peut être utile de stimuler le sentiment de communauté pour réunir la population d'accueil et les personnes déplacées, même si votre but principal est de mobiliser la communauté déplacée.

Les programmes de paix et de réconciliation après les conflits constituent une approche que de nombreuses agences humanitaires ont choisi d'appliquer. Souvent, les situations de conflit violentes créent un sentiment d'hostilité et de méfiance au sein des communautés, rendant considérablement difficile le processus de rapatriement des réfugiés et des PDI. Dans ces cas-là, les agences humanitaires, avec l'aide du gouvernement et des agences chargées d'exécuter la loi, ont parfois joué un rôle de médiation entre les deux communautés. Après avoir tenu diverses réunions séparément, les agences ont organisé des visites d'échange entre les représentants des deux communautés qui ont permis d'aboutir à une réconciliation, et par conséquent, le retour des PDI dans leur propre communauté ou dans des villages de réimplantation.

Lorsque les membres de la communauté comptaient déjà plusieurs années de vie commune, mais qu'ils ont été contraints de se déplacer en raison du surgissement d'un événement violent, le processus de réconciliation a été légèrement plus facile. Dans ce contexte, c'est l'approche communautaire «enfant à enfant» qui s'est révélé être l'outil le plus efficace.

Après leur intervention, les agences ont engagé des enfants des communautés d'accueil et de PDI dans le processus de réconciliation. Elles ont commencé par les impliquer dans des activités sociales communes, en facilitant ainsi la promotion des messages de paix dans la communauté. Les agences externes ont assuré la protection des enfants en plaçant des animateurs adultes en début de processus, ce qui a permis la facilitation d'efforts de paix d'enfant à enfant durant les premières phases du programme, avec les mesures de précaution qui s'imposaient, souvent séparément, sans même confronter physiquement les groupes d'enfants issus de deux communautés adverses. Elles ont, dans un premier temps, facilité la communication de messages de paix entre les deux communautés, notamment par l'intermédiaire de

lettres ou de dessins. Elles sont ensuite allées plus loin, sans oublier de prendre des mesures de protection, en appliquant des approches adaptées aux enfants, par exemple en organisant des événements sportifs et des jeux auxquels ont pris part les enfants des deux communautés. Finalement, le groupe d'enfants réunissant des éléments des deux communautés a monté une pièce de théâtre et a joué dans les rues devant les communautés d'accueil et de PDI. A travers leurs spectacles, les enfants ont demandé instamment aux communautés de répondre à leur message de paix et de se réconcilier.

Matériel de formation pour cette section

Exercice 1 Mobilisation des enfants et des jeunes

Exercice 2 L'importance de l'implication des femmes

Exercice 3 Mobilisation communautaire en faveur des femmes réfugiées

Exercice 4 Evaluation initiale dans une zone urbaine

Document 1 Jeu de questions-réponses

Document 2 Scénario

Document 3 Ce qui s'est réellement passé

Document 4 Scénario

Notes de fin de page

- 1 Gubbels and Koss, 2000 p2
http://www.hiproweb.org/fileadmin/cdroms/Biblio_Renforcement/documents/Chapter-3/Chapter%203_2/Chap3_2Doc12.pdf
- 2 Extrait d'une définition de garants d'obligations donnée par UNICEF Europe centrale et orientale (ECO) dans une formation sur diapositives. Version unique en anglais.
- 3 Cette section est une adaptation de «*L'approche communautaire dans les opérations du HCR*».
- 4 Cette section est une adaptation de «*L'approche communautaire dans les opérations du HCR*» des pages 55 à 96
- 5 Le matériel de références et de formation d'ARC est particulièrement axé sur les réponses basées sur les droits apportées aux risques concernant la protection de l'enfant. La séquence d'activités proposée ci-dessous est la même que celle proposée dans le manuel publié par le HCR intitulé «*L'approche communautaire dans les opérations du HCR*» afin d'être spécifique aux enfants et à leurs droits. Vous pouvez utiliser ce manuel comme référence lorsque vous traitez plus largement les problèmes en matière de protection dans les communautés.
- 6 Adaptation de «*L'approche communautaire dans les opérations du HCR*» et de «*first line of protection*» de Save the Children.



Lectures supplémentaires

- *Helping children outgrow war* USAID, 2002
- International Committee of the Red Cross
www.icrc.org
- International Save the Children Alliance
www.savethechildren.net
- *Learning to cope* Radda Barnen
(Il s'agit d'un court métrage produit par Radda Barnen qui dépeint le développement de l'école dans un camp accueillant des réfugiés somaliens au Yémen. Il montre comment la planification de l'école était articulée autour de la communauté et l'importance de l'école comme ressource communautaire.)
- *Lessons learned in work with refugee women: a case study of Chiapas* Loxano I, UNHCR, Chiapas Mexico 1996
- *Making space for children – planning for post-disaster reconstruction with children and their families* Save the Children, 2006
- *Makwaya: dancing with hope* Save the Children US (video)
- *Organisation of Guatemalan refugee women: from refugees to returnees* Maquín M, Mamá Maquín, Comitán Mexico
- *Preventive health care among children and youth affected by armed conflict and displacement* Mahlasela J, Radda Barnen, Stockholm 1997
- *Protecting children's rights using community-based approaches – southern Sudan* Save the Children Sweden, 2007
- *Rising from the rubble – communities lead the earthquake response* Save the Children Sweden, 2006
- *Together – how communities in Côte d'Ivoire are protecting their children* Save the Children Sweden, 2006
- *Toolkits: a practical guide to assessment, monitoring, review and evaluation* Gosling L and Edwards M, Save the Children, London 2005
- UNICEF
www.unicef.org

